



# Gui don S



G

u

**injonction**

d

**obligation**

n

**soins**

## **Introduction**

Ce livret « guldOnS » a été pensé et créé pour vous aider au mieux dans votre parcours judiciaire, à votre sortie de détention ou non.

Il a été réalisé à partir d'un travail d'équipe sous forme de groupe incluant quelques professionnels de la Consultation de Psychiatrie Légale du Centre Hospitalier le Vignatier et plusieurs patients concernés par la problématique de réinsertion dans un cadre judiciaire spécifique.

Ce dispositif judiciaire dans le cadre de la sortie de détention ou au moment de la condamnation suscite beaucoup de questions tant au niveau social que sanitaire en ce qui concerne les démarches à accomplir.

Les parcours et expériences des personnes sortant de prison et nouvellement condamnées ont mis en évidence la multiplicité d'acteurs et de procédures qui ne permettent pas de distinguer très clairement les différentes démarches à effectuer.

Le guldOnS a pour mission de vous faire connaître et de vous reconnaître dans vos droits et vos obligations à partir d'un support unique où l'ensemble des dispositifs favorisant la réinsertion sera présenté, à savoir tous les domaines explorés à partir du travail de recueil au préalable au sein du groupe :

- Soins et Justice
- La Santé
- Les Démarches Administratives
- Logement et Hébergement
- Emploi et formation
- La vie quotidienne

### **CRIAVS** :

Les Centres Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles (CRIAVS) ont été créés en 2006. Ces structures sont dédiées aux professionnels et visent à favoriser la coopération interdisciplinaire santé-justice-social et à soutenir les équipes intervenant auprès des auteurs afin de promouvoir l'intercontenance du cadre de leur prise en charge.

Dispositifs d'échelle régionale, ils ont pour mission générale d'améliorer la prévention, la compréhension, et la prise en charge des violences sexuelles sur les bases d'une réflexion éthique et pratique.

#### Délégation Territoriale de Clermont-Ferrand.

📠 Bât. Place Henri Dunant.

58 rue Montalembert

63003 Clermont-Ferrand Cedex 1.

☎ 04 73 75 44 16.

✉ [criavs-auvergne@chu-clermontferrand.fr](mailto:criavs-auvergne@chu-clermontferrand.fr)

Dessert → Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy de Dôme.

#### Délégation Territoriale de Grenoble

📠 33 rue de Normandie Niemen

CS 40147 – 38431 Echirolles cedex.

☎ 04 56 58 89 40.

✉ [contact@criavs-ra.org](mailto:contact@criavs-ra.org)

Dessert → Ardèche, Savoie, Drôme, Isère, Haute-Savoie.

#### Délégation Territoriale de Lyon.

📠 CH le Vinatier, Bât 424. BP 30039.

95 Boulevard Pinel – 69678 Bron Cedex.

☎ 04 37 91 53 09.

✉ [criavs@ch-le-vinatier.fr](mailto:criavs@ch-le-vinatier.fr)

Dessert → Rhône et l'Ain.

#### Délégation Territoriale de St Etienne

📠 CHU Hôpital Bellevue, Pavillon 5bis. 42055 Saint-Etienne Cedex 2. ☎ 04 77 12 79 32

✉ [criavs.secretariat@chu-st-etienne.fr](mailto:criavs.secretariat@chu-st-etienne.fr)

Dessert → Loire

# sommaire

13

Soins & Justice

25

Santé

31

Démarches

Administratives

39

Logement

& Hébergement

45

Emploi

& Formation

53

Vie quotidienne

65

Répertoire du Rhône

& Répertoire de l'Ain

133

Remerciements

«

*Qu'est-ce que l'injonction de soin ?*

*Qu'est-ce que l'obligation de soin ?*

*Qui sont les acteurs des soins pénalement ordonnés ?*

»

**Soins**  
**&**  
**Justice**



Pour toutes question, joindre votre CPIP ou votre thérapeute

### **Les Soins Pénalement Ordonnés**

L'Obligation de Soins et l'Injonction de Soins sont des mesures de soins s'adressant à des personnes placées sous-main de justice, poursuivies ou condamnées pour infraction.

### **L'Injonction de Soins**

L'Injonction de Soins est une mesure pénale qui fait suite à une expertise psychiatrique. Elle débute uniquement après le jugement. Elle impose des soins médico-psychologiques avec le thérapeute traitant de votre choix, validé par le Médecin Coordonnateur.

*[cf. liste d'exemples p.21]*

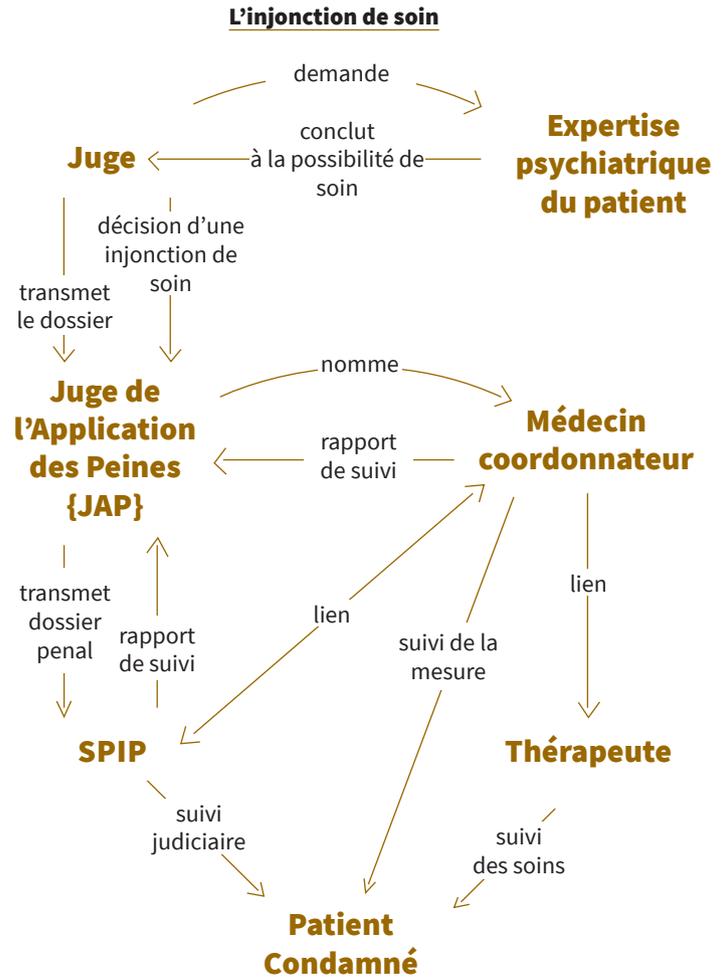
Pour information

Le Médecin Coordonnateur est nommé par le juge. Il fera le lien entre le soin et la justice. Si vous êtes condamné à un Suivi Socio-Judiciaire (SSJ) avec une Injonction de Soins, vous serez reçu par le Médecin coordonnateur, environ trois ou quatre fois par an.

L'Injonction de Soins est applicable hors détention. Son non-respect peut entraîner une incarcération. Au moment de votre détention, il est conseillé de suivre des soins, si cela est possible.

Cette mesure judiciaire implique un accompagnement du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation {SPIP}

Le thérapeute a le choix de ne pas délivrer d'attestation de suivi, car le rapport du Médecin Coordonnateur est délivré directement au Juge de l'Application des Peines {JAP}.



## L'Obligation de Soins

L'Obligation de Soins est une mesure judiciaire posée avant ou après le jugement. Elle impose des soins médico-psychologiques, avec le thérapeute traitant de votre choix. [cf. *Les quelques acteurs des soins pénalement ordonnés*] La durée de l'obligation de soins est signifiée par le juge.

Pour information

L'Obligation de soins est applicable hors détention. Son non-respect peut entraîner une incarcération.

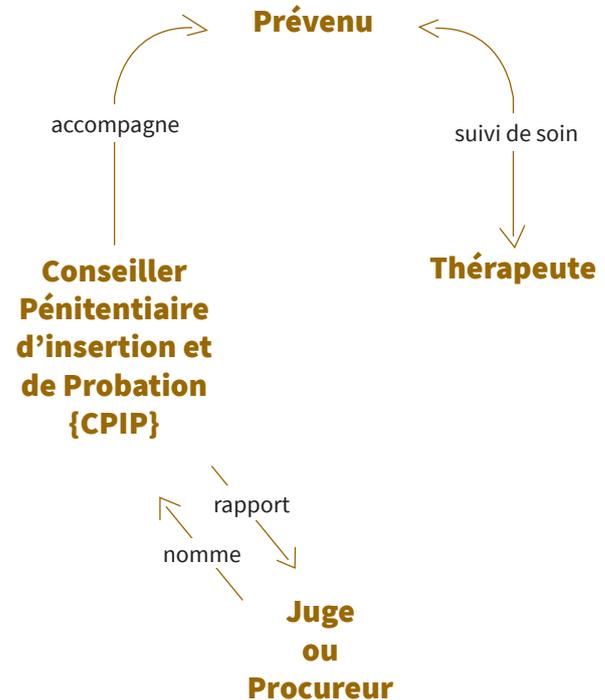
Cette mesure judiciaire implique un accompagnement du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation {SPIP}. Dans certaines situations, notamment lorsqu'il n'y a pas eu de jugement, il est possible qu'aucun Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation {CPIP} ne soit nommé.

Le CPIP peut demander une attestation de suivi. Elle peut être délivrée par le thérapeute au patient.



Pour toutes questions, vous pouvez joindre votre Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation {CPIP} ou votre thérapeute

## L'obligation de soins avant le jugement



**Prévenu**

accompagne

suivi de soin

**Conseiller  
Pénitentiaire  
d'insertion et  
de Probation  
{CPIP}**

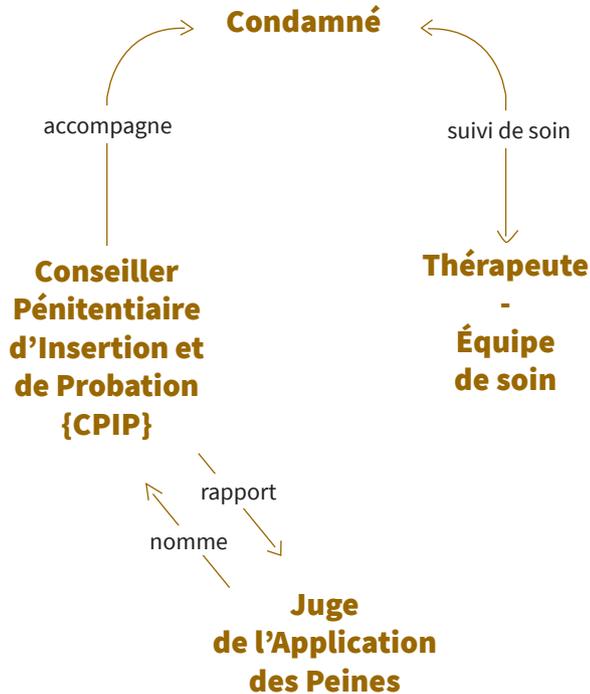
**Thérapeute**

rapport

nomme

**Juge  
ou  
Procureur**

## L'obligation de soin après le jugement



## Quelques acteurs des soins pénalement ordonnés

### **Le Médecin Coordonnateur**

Nommé par la justice, il intervient uniquement dans le cadre d'une Injonction de soin. Il réalise le lien entre le soin et la justice.

### **Thérapeute traitant**

Assure le suivi des soins médico-psychologiques. Dans le cadre de l'Injonction de Soins, il peut être en lien avec le Médecin Coordonnateur.

Exemples de thérapeutes et de lieux de soin :

- Médecin traitant, Libéraux (Médecin généraliste, psychiatre, psychologue)
- Centre Médico-Psychologique {CMP} (Psychiatre, psychologue, infirmier dans le cadre d'un suivi médico-infirmier) [cf. Volet Santé]
- Les Plateformes référentielles
- Consultation de Psychiatrie Légale {CPL} (Psychiatre, psychologue, infirmier)
- Consultation d'addictologie

**Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation professionnel travaillant au Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation {SPIP}**

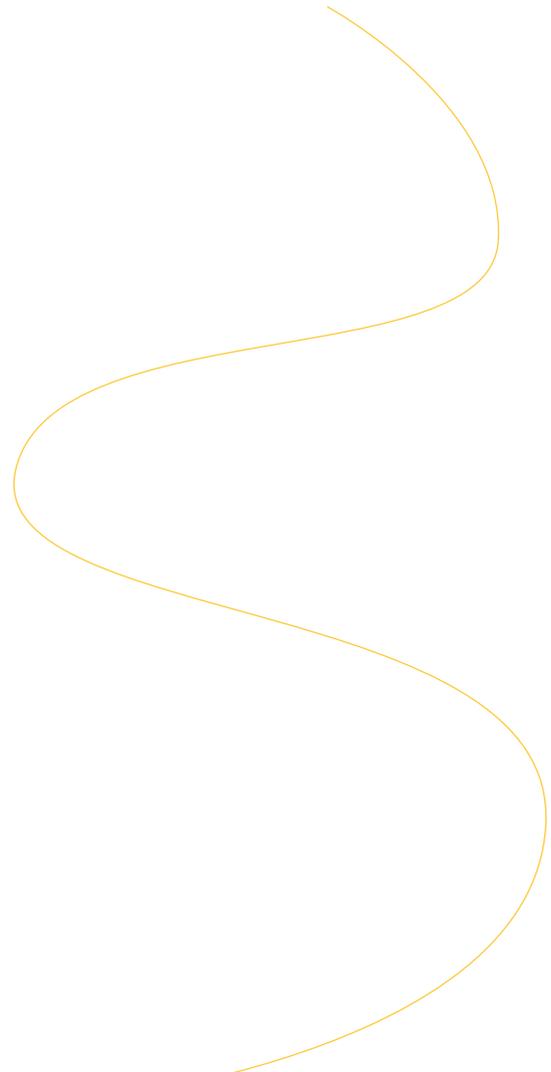
Professionnel travaillant au Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP). Il assure le suivi de la mesure et accompagne à la réinsertion. Il est en lien avec le Juge de l'Application des Peines (JAP).

**Juge de l'Application des Peines {JAP}**

En charge de l'application des mesures. Il est en lien avec le Médecin coordonnateur et le CPIP.



Vous trouverez les coordonnées des structures citées dans le répertoire  
*Structures de soins*



«

*Soins généraux ?*

*Soins spécifiques ?*

*Quels sont les numéros d'urgence ?*

»

**Santé**



Conservez votre certificat de présence en détention et votre billet de sortie pour différentes démarches.

## **L'accès aux soins**

### **Le médecin traitant**

Il est important que vous puissiez avoir — si ce n'est pas le cas — un médecin généraliste de votre choix. Il coordonne votre parcours de soins et pourra vous orienter, si besoin, vers des médecins spécialistes et des structures de soins adaptées.

Pour information

Si vous n'avez pas encore vos droits d'assurance maladie ouverts (carte vitale) et une mutuelle, vous pouvez accéder à des soins, sans avancer les frais, auprès de :

#### **Les Permanence d'Accès aux Soins de Santé {PASS}**

Accueil et consultations médicales, entretiens sociaux, accès à un plateau technique de soins, dépannage de traitement, sans rendez-vous.

#### **Médecins du monde**

Centre d'accueil, de consultations et d'orientation, sans rendez-vous uniquement le matin.

## **Les soins médico-psychologiques**

### **Le Centre Médico-Psychologique {CMP}**

Structure proposant des consultations par des psychiatres, des psychologues et des infirmiers. Le CMP est un lieu de soin de proximité et sectorisé en fonction de votre lieu d'habitation.

En articulation avec les soignants du CMP de votre secteur, vous pourrez être reçu dans le cadre du dispositif de la Plateforme Référentielle de votre département de résidence pour une évaluation.

### **Psychologue libéral**

Consultation non prise en charge par l'assurance maladie. Votre mutuelle peut rembourser une partie, selon votre contrat.

### **Psychiatre libéral**

Consultation non prise en charge à taux plein par l'assurance maladie. Demandez au professionnel.

Pour les personnes incarcérées et suivies lors de leur détention, les équipes de soin de la prison peuvent faire lien avec les dispositifs de soins de proximité au moment de la sortie afin qu'un relais soit réalisé. Au moment de votre incarcération ou en aménagement de peine vous êtes rattaché au régime général de l'assurance maladie et affilié auprès du Centre National de la protection sociale des Personnes Écrouées {CNPE}.

À votre libération, vous devez prendre contact avec la Caisse d'Assurance Maladie de votre nouveau lieu de résidence pour mettre à jour votre dossier via votre bulletin de sortie.

## **Pour une urgence médicale**

**Samu**

☎ 15

**Secours depuis un téléphone portable**

☎ 112



Vous trouverez les coordonnées des structures citées dans le répertoire

«

*Papier d'identité ?*

*Domiciliation ?*

*Ressources et prise en charge ?*

»

# **Démarches Administratives**



Conservez votre certificat de présence en détention et votre billet de sortie pour différentes démarches.

*Vous trouverez ici une liste non-exhaustive des différentes démarches que vous pouvez rencontrer dans votre parcours.*

### **Les pièces d'identités**

#### **Carte d'Identité Nationale {CNI}**

Délivrée gratuitement (sauf en cas de perte) et est valable 15 ans. Pour vous la procurer, il faudra contacter une mairie pour connaître leur modalité. Vous pouvez également réaliser une pré-demande en ligne sur internet :

[www.passeport.ants.gouv.fr](http://www.passeport.ants.gouv.fr)

› Pendant votre détention

Si elle arrive en fin de validité, rapprochez-vous du SPIP pour faire une demande de renouvellement auprès du Bureau Unique d'Insertion {BUI}.

#### **Titre de séjour**

Vous devez déposer une demande à la préfecture de votre domiciliation. Vous pouvez vous renseigner sur le site internet de la préfecture. Vous pouvez également solliciter la Cimade [*cf. répertoire «Démarches diverses»*] pour vous accompagner dans ces démarches.

› Pendant votre détention s'il arrive à terme avant votre fin de peine, et que vous n'êtes pas soumis à une interdiction de territoire, rapprochez-vous du SPIP pour faire une demande de renouvellement qui vous orientera vers les professionnels spécialisés.

Pour vous accompagner dans un renouvellement de titre de séjour, vous pouvez demander à votre **CPIP** de contacter La Cimade qui intervient également en maison d'arrêt.

## **Divers**

### **Inscription sur les listes électorales**

Les personnes prévenues ou condamnées conservent leur droit de voter sauf condamnation d'incapacité électorale. Pour connaître l'ensemble des formalités à accomplir, adressez-vous au greffe ou au SPIP.

## **Une adresse postale**

### **Domiciliation**

Si vous êtes sans hébergement stable, vous pouvez demander une domiciliation. Elle vous permet d'avoir une adresse postale fixe pour vos courriers et d'obtenir un justificatif de domicile nécessaire pour vos démarches administratives. Vous pouvez demander une domiciliation auprès du service social de proximité [cf. *répertoire «Les services sociaux de proximités»*] de votre commune de référence ou de certaines associations agréées. [cf. *répertoire «Démarches diverses»*].

## **Les ressources**

### **Revenu de Solidarité Active {RSA}**

Allocation qui complète les ressources initiales d'une personne/d'un foyer. Il est attribué en fonction de l'âge, des ressources et de la résidence.

Vous pouvez engager les démarches auprès de la CAF ou d'un service social de proximité [cf. : *répertoire «Les services sociaux de proximités»*]

Pendant votre détention : vous pouvez entreprendre les démarches pour une ouverture de vos droits au RSA, contacter votre CPIP si vous êtes proche de votre sortie.

Pour toutes questions vous pouvez joindre votre CPIP qui vous orientera vers les professionnels en charge de l'instruction du RSA.

### **Allocation au Retour à l'Emploi {ARE}**

En fonction de votre situation avant l'incarcération, vous pourrez prétendre à l'ARE. Pour connaître vos droits, rapprochez-vous du référent Pôle Emploi qui intervient en détention.

### **Allocation Adulte Handicapé {AAH}**

Destinée à apporter une aide financière aux personnes en situation de handicap disposant de revenus modestes. Pour en bénéficier, il faut remplir conjointement des conditions médicales, administratives et de ressources.

Vous pouvez retirer un dossier d'AAH sur internet : ou bien auprès de la MDPH, services sociaux de proximité... Vous pouvez demander un accompagnement

dans ces structures pour la partie administrative et vous rapprocher de votre médecin pour le certificat médical.

› Pendant votre détention

Rapprochez-vous du Service Médico-Psychologique Régional {SMPR} ou de l'Unité de Consultation de Soins Ambulatoires {UCSA} ainsi que du SPIP pour instruire un dossier d'AAH.

Si vous êtes déjà bénéficiaire de l'AAH, n'hésitez pas à questionner sa date d'échéance afin d'éviter une rupture de droit. La demande de renouvellement doit être réalisée environ 6 mois avant la date d'échéance.

### **Les prises en charge des dépenses santé**

#### **Protection Universelle Maladie {PUMa}**

Toute personne qui travaille ou réside en France de manière stable et régulière a droit à la prise en charge de ses frais de santé, grâce à son numéro de Sécurité sociale. La PUMa reste limitée au remboursement de la part des frais de soins sur la base du tarif de responsabilité de la Sécurité sociale. [cf: répertoire « Démarches diverses »]

#### **Complémentaire Santé- Solidaire {CCS}**

Elle donne droit à la prise en charge de la part complémentaire de vos dépenses de santé. Elle remplace la CMU-C. Pour en bénéficier, il ne faut pas dépasser un certain montant de ressources. Au-delà, une participa-

tion pourra vous être demandée. Cette participation sera différente en fonction de votre âge.

Pendant votre détention : Il est préférable de faire la demande de CCS quelques mois avant votre sortie. Rapprochez-vous du SPIP pour demander à instruire un dossier.

Vous pouvez estimer vos droits et réaliser les demandes sur le site internet de l'Assurance Maladie : [www.ameli.fr/simulateur-droits](http://www.ameli.fr/simulateur-droits)



Vous trouverez les coordonnées des services pouvant vous accompagner dans vos démarches dans le Répertoire *Les services sociaux de proximité*.

«

*Recherche d'hébergement ?*

*Logements collectifs ?*

*Hébergement d'urgence ?*

»

**Logement**  
**&**  
**hébergement**

Lorsque vous avez un logement au moment de votre détention, il est important que vous signaliez votre situation globale au CPIP. Ce professionnel pourra solliciter les associations intervenantes en détention pour maintenir votre logement ou non.

### **Logement et Hébergement**

Si vous êtes à la recherche d'un logement ou d'un hébergement, différents types existent :

**Logements privés :** accessibles par une agence immobilière ou auprès d'un particulier.

**Logements sociaux :** accessibles par une demande de logement social sur le site internet : [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr) ou en guichet.

**Hébergements collectifs ou diffus :** accessibles par un dossier au Services Intégrés de l'Accueil et de l'Orientation {SIAO} / Maison de la Veille Sociale {MVS} [cf. *Répertoire «Accompagnement vers le logement»*]

Si besoin, vous pouvez être accompagné par des professionnels de différentes structures en lien avec la problématique de logement et d'hébergement. Différentes associations spécialisées existent [cf. *Répertoire Accompagnement vers le logement*] ou rapprochez-vous des services sociaux de proximité [cf. *répertoire «Les services sociaux de proximité»*].

Si vous êtes sans solution d'hébergement, vous pouvez appeler le 115 pour une mise à l'abri temporaire :

**Le 115** : numéro d'urgence sociale qui assure des missions d'accueil, d'écoute et d'information, en matière d'hébergement, d'aide alimentaire, d'accès aux soins ou toute autre prestation de première urgence en lien avec le Samu Social.

Le 115 vous informera des places disponibles et vous orientera si possible, pour un hébergement d'urgence.



*Pour toutes autres situations ou questions vous pouvez joindre votre CPIP et les professionnels des structures citées.*



Vous trouverez les coordonnées des structures citées dans le répertoire *Logement et hébergement*



«

*Durant la détention ?*

*À la sortie ?*

*Le Casier Judiciaire ?*

»

**Emploi**  
**&**  
**Formation**

### Au moment de la détention

Vous pouvez débiter vos démarches de recherche Pôle Emploi ou de formation. Pour cela un Référent Pôle Emploi Justice peut vous rencontrer et vous soutenir dans vos démarches.

Si vous êtes libéré dans le cadre d'un aménagement de peine, Pôle Emploi est dans l'obligation de le spécifier à l'employeur mais le motif d'incarcération n'est pas communiqué.

Vous pouvez, 15 jours avant votre sortie, adresser un courrier à votre agence (selon la domiciliation) pour demander un dossier d'inscription et une date de rendez-vous. [cf. répertoire « *Accompagnement vers l'emploi ou la formation* »]

### **Si vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation**

#### Pôle Emploi

Si vous n'avez effectué aucune démarche durant votre détention, vous pouvez vous inscrire sur leur site internet et obtenir un rendez-vous auprès d'un conseiller : [www.candidat.pole-emploi.fr/inscription/preambule](http://www.candidat.pole-emploi.fr/inscription/preambule)

Si vous êtes déjà connu de Pôle Emploi vous pouvez vous rendre sur votre «Espace personnel» sur leur site internet : [www.pole-emploi.fr/accueil](http://www.pole-emploi.fr/accueil)

Votre agence Pôle Emploi est sectorisée en fonction de votre lieu d'habitation ou de domiciliation.

## Groupe Pour l'Emploi des Probationnaires {GREP}

Association qui a pour but de faciliter la recherche d'emploi des personnes placées sous-main de justice et suivies par les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation {SPIP}.

## La Mission Locale

S'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont plus dans un système scolaire classique. Elles sont chargées d'accueillir, d'informer, d'orienter et d'accompagner les jeunes dans les démarches d'insertion professionnelle et sociale. Elles ne proposent pas toutes les mêmes choses, et sont sectorisées.

## Le casier judiciaire

Il correspond à un relevé des sanctions pénales, des décisions judiciaires ou administratives entraînant une privation de droit, et des décisions affectant l'autorité parentale.

Il comporte trois bulletins. Vous pouvez vous rendre au parquet du tribunal correctionnel compétent pour votre domicile et demander la lecture du contenu intégral de votre casier judiciaire.

**Le bulletin n°1** : Réservé à la justice.

C'est le bulletin le plus complet des trois.

Il ne peut être délivré qu'aux magistrats et aux établissements pénitentiaires.

**Le bulletin n°2** : Réservé à certains employeurs

C'est le bulletin qui comporte la plupart des condamnations.

Il ne peut être délivré qu'à certaines administrations pour des motifs précis *[cf. listes des fonctions]*. Certains organismes privés, pour des motifs limitativement énumérés par la loi, y ont également accès.

**Le bulletin n°3** : Réservé à la personne concernée ou à son représentant légal s'il s'agit d'un mineur ou d'un majeur sous tutelle.

C'est le bulletin le plus restreint avec les condamnations les plus graves :

- Condamnations, pour crimes et délits, supérieures à 2 ans d'emprisonnement sans sursis prononcées en France ou à l'étranger
- Condamnations, pour crimes et délits, inférieures à 2 ans d'emprisonnement sans sursis, si le tribunal en a ordonné la mention
- Certaines déchéances ou incapacités en cours d'exécution
- Mesure de suivi socio-judiciaire et peine d'interdiction d'exercer une activité professionnelle ou bénévole impliquant un contact habituel avec des mineurs.
- Il ne peut être délivré qu'à la personne concernée ou à son représentant légal s'il s'agit d'un mineur ou d'un majeur sous tutelle. Il est possible de faire la demande gratuitement en ligne ou par courrier.

*Pour toutes autres questions vous pouvez joindre votre CPIP ou vous rendre sur le site :*

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14710](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14710)

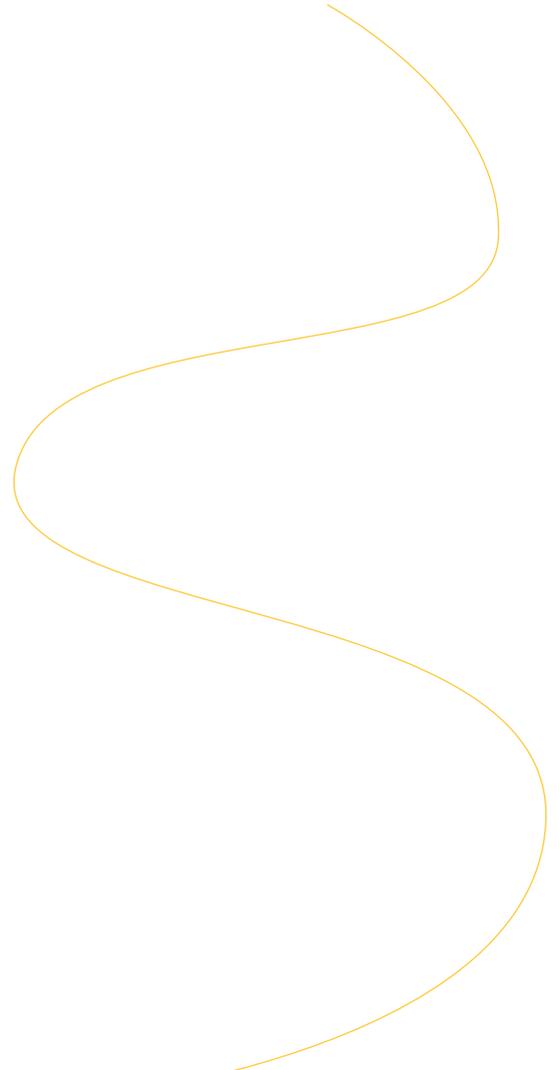
Liste non exhaustive des fonctions incompatibles avec certaines condamnations inscrites sur le casier judiciaire :

- Concours administratifs
- Emplois de la fonction publique
- Métiers de la banque, de l'assurance, de la sécurité
- Chauffeurs de taxi, moniteurs d'auto-école
- Travail en relation avec les enfants
- Professions juridiques
- Professions médicales
- Créateur d'entreprise

Si vous souhaitez tout de même réaliser un projet correspondant à un de ces métiers, vous pouvez demander une dispense de mention dans votre casier judiciaire au moment de votre jugement ou l'effacement au Procureur de la République en lui écrivant directement.



*Pour toutes autres questions vous pouvez joindre votre CPIP ou votre avocat.*



«

*Accéder à l'information et à l'informatique ?*

*Se restaurer sans trop dépenser ?*

*Prendre soin de soi ?*

»

**Vie quotidienne**

Vous trouverez ici une liste non-exhaustive de différentes structures et associations que vous pouvez solliciter selon vos besoins.

### **Lieux d'informations**

#### **Mairie**

La mairie est une collectivité territoriale qui a pour principale mission de satisfaire les besoins quotidiens de la population. Vous pouvez recueillir des informations locales concernant ses multiples attributions : état-civil, urbanisme et logement, écoles et équipements, activités culturelles, santé et aide sociale, police...

#### **Maison des Jeunes et de la Culture {MJC}**

Les MJC sont des associations d'Éducation Populaire, ouvertes à tous citoyens. Elles organisent des spectacles, des débats, des actions sportives et festives. Vous pouvez retrouver les programmes de chaque MJC sur leur site, à travers la lettre d'information mensuelle ou dans leurs locaux.

#### **Centre Sociaux**

Les centres sociaux sont des lieux de proximité qui animent la vie de votre quartier. Ils proposent des activités sociales, éducatives, culturelles, familiales pour répondre aux besoins des habitants du secteur.

### Maison des solidarités

La Maison des solidarités est un lieu pour accueillir et conseiller les citoyens, susciter l'engagement, accompagner les projets et faire connaître les actions de solidarité dans toute leur diversité, dans la ville, le département et la région.

### Accès à l'informatique

À l'ère du numérique, de nombreuses démarches administratives et d'informations sont accessibles sur internet. Si vous rencontrez des difficultés dans ce domaine vous pouvez solliciter les associations ci-dessous pour faciliter l'accès à l'informatique :

#### Emmaüs Connect

Emmaüs Connect est une association qui vous peut vous accompagner vers l'informatique, selon vos besoins. Emmaüs Connect vous propose trois types d'activités : un atelier d'initiation, une permanence connectée et pour finir un parcours vers l'autonomie.

Ces accompagnements sont gratuits pour les bénéficiaires. Pour devenir bénéficiaire il faut être orienté par une structure sociale qui vous réalisera un bon d'orientation, indispensable pour participer aux activités.

### Point Information Médiation Multi Services {PIMMS}

le Point Information Médiation Multi Services est un lieu de proximité et de solidarité, où vous trouverez des agents médiateurs, des professionnels du lien social pour vous aider vers un meilleur accès aux services publics. Vous pouvez également avoir accès à internet dans leur local.

#### Réseau d'entraide

Il existe de nombreux moyens d'entraide, certains sont informatisés et permettent d'échanger des biens et des services. L'objectif est d'accéder à des échanges égaux et de tisser des liens. Vous trouverez ici un petit échantillon des sites existants.

#### Système d'Échange Local {SEL}

Un Système d'échange local {SEL} est un système d'échange de produits ou de services au sein d'un groupe fermé, généralement constitué en association. Ses membres échangent des biens, des connaissances ou savoir-faire au service des autres.

Rendez-vous sur le site : [www.annuairedessel.org](http://www.annuairedessel.org)

#### AlloVoisins

De la même manière qu'un SEL, AlloVoisins est un service de mise en relation entre voisins avec un objectif d'entraide pour des services et des savoir-faire.

[www.allovoisins.com](http://www.allovoisins.com)

### **Idées pour se restaurer**

Vous trouverez ci-dessous des idées de lieux de restaurations participatives, des sites internet et des applications mobiles pour éviter le gaspillage alimentaire et ainsi faire ses courses à prix réduits.

#### **Les Petites Cantines**

Les petites cantines est un réseau de restaurants de quartier, où vous pouvez venir seul ou accompagné pour cuisiner et/ou manger. C'est également un lieu d'échange et de rencontres. Les petites cantines permettent de favoriser et développer des liens de proximité et aussi de promouvoir l'alimentation durable.

Une adhésion à prix libre et valable un an est nécessaire pour être considéré comme convive et profiter de cette association. Le repas est également à prix libre.

Pensez à réserver si vous n'y allez que pour manger, les places sont comptées. Les Petites Cantines sont ouvertes toute la journée, de 9h à 21h, donc n'hésitez pas à passer prendre un café quand vous voulez.

**Pour cuisiner :** Vous pouvez vous rendre le matin, à 9h30 et le soir, rendez-vous à 17h30.

**Pour manger :** Pensez à réserver avant. Le déjeuner est prêt à partir de 12 heures, et se termine à 14 heures. Le dîner est prêt à partir de 19h30 et se termine à 21h.

### **Quelques sites et applications mobiles**

Vous trouverez ici quelques applications mobiles, que vous pouvez télécharger avec votre smartphone ou aller sur leur site internet.

#### **To good to go**

Tout le principe de Too Good To Go repose sur le panier surprise, composé des invendus du jour des commerçants. Les invendus ne sont ni plus ni moins que les produits frais que les commerçants ne peuvent plus vendre le lendemain : les viennoiseries, les plats du jour.

#### **Phénix**

Cette application regroupe les commerçants, les plus proche de chez vous, pour chercher des paniers d'invendus.

[www.wearephenix.com](http://www.wearephenix.com)

#### **Optimiam**

OptiMiam est une application mobile anti-gaspi qui vous permet de consommer à moindre frais en favorisant le commerce de proximité et en luttant contre le gaspillage alimentaire.

#### **Zéro gâchis**

Zéro-Gâchis est une start-up qui invente des solutions simples et accessibles pour réduire le gaspillage alimentaire en grandes et moyennes surfaces

[www.zero-gachis.com](http://www.zero-gachis.com)

## **Vers la culture**

### **Culture pour tous**

Culture pour tous a pour but de lutter contre l'exclusion et les discriminations en favorisant la participation à la vie culturelle et sportive de tous. Pour adhérer aux activités, il faut vous tourner vers votre SPIP. En effet seuls les professionnels ont accès à la billetterie en ligne, c'est à partir de celle-ci que vous pourrez voir ce qui est proposé et vous inscrire aux activités culturelles et/ou sportives.

## **Associations de soutien**

### **Les Groupes d'Entraide Mutuelles {GEM}**

Les Groupe d'Entraide Mutuelle, sont des associations portées par et pour des usagers en santé mentale. Souvent implantés au cœur de la ville, ils permettent de se retrouver, de s'entraider, d'organiser des activités visant au développement personnel, de passer des moments conviviaux et de créer des liens.

### **Maison de justice, infos et droits**

Les maisons de justice et du droit assurent une présence judiciaire de proximité et contribuent à l'aide aux victimes, à l'accès aux droits et à la prévention de la délinquance. Elles sont le lieu privilégié de la conciliation et de la médiation, un guichet gratuit d'information aux démarches juridiques, confidentiel et anonyme.

## **Bénévolat**

Si le bénévolat vous intéresse, vous pouvez vous informer, entre autre, sur les différentes associations via le site :

[www.tousbenevoles.org](http://www.tousbenevoles.org)

Les associations ne peuvent assurer le bon fonctionnement de l'ensemble de leurs activités sans bénévolat. Vous trouverez ci-dessous quelques associations mais il en existe des centaines d'autres.

### **Restos du cœur**

Aider et apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes.

[www.restosducoeur.org](http://www.restosducoeur.org)

### **Croix rouge**

La Croix-Rouge française a pour objectif de venir en aide aux personnes en difficultés. Ses missions fondamentales sont l'urgence, le secourisme, l'action sociale, la formation, la santé et l'action internationale.

[www.croix-rouge.fr](http://www.croix-rouge.fr)

## **Emmaüs**

Être chez Emmaüs, c'est avant tout se faire plaisir, partager des moments de convivialité et aller à la rencontre de l'autre.

[www.emmaus-france.org](http://www.emmaus-france.org)

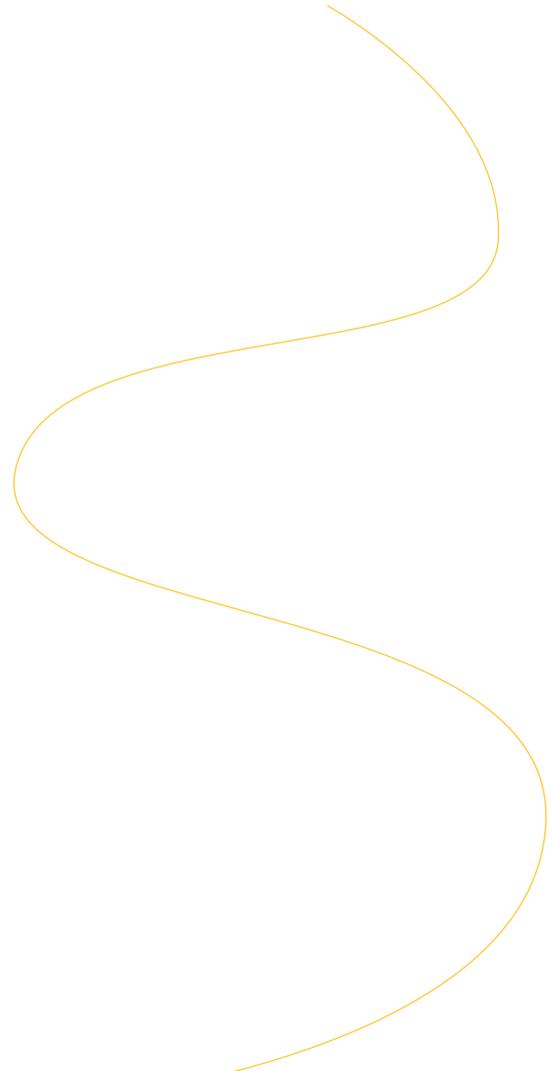
## **Prendre soin**

### **École dentaire**

Le centre dentaire Lyon est un espace médical réservé à la santé bucco-dentaire mais aussi à l'amélioration ou au rétablissement de l'esthétique dentaire et du sourire.

### **École d'ostéopathie**

Elle propose une prise en charge par des étudiants de quatrième et cinquième année qui terminent leur formation et qui sont, à cette occasion, encadrés par des ostéopathes professionnels qui assureront la supervision de votre consultation. Vous bénéficierez d'un lieu professionnel à prix réduit.



**Répertoire  
des  
Structures**

**Rhône**

66 à 101

**Ain**

102 à 131

# Rhône

## **Numéro unique**

☎ 08 06 23 10 63

Vous vous sentez troublé-e par les enfants,  
nous pouvons vous orienter vers une aide adaptée.

## **Urgences psychiatriques**

**Centre Hospitalier le Vinatier**

**bâtiment 501**

☎ 04 37 91 54 54

**Hôpital Edouard Herriot,**

**pavillon N**

☎ 04 72 11 00 40

# Santé

## Samu

☎ 15

## Secours depuis un téléphone portable

☎ 112

## SOS médecins

📍 289 rue Garibaldi 69007 Lyon.

☎ 04 78 83 51 51

🕒 Service 24h/24h.

🚗 Accès → métro D station *Garibaldi*

## SOS détresse

☎ 45 45 45

🕒 Tous les jours de 11h à 23h et le vendredi et samedi toute la nuit jusqu'à 3h.

## SOS amitiés

☎ 09 72 39 40 50

[www.sos-amitie.com](http://www.sos-amitie.com)

## Structures de soins

### Les Permanences d'Accès aux Soins de Santé {PASS}

#### PASS du Vinatier

Bâtiment 502 du CH le Vinatier

📍 95 boulevard Pinel 69678 Bron.

☎ 04 37 91 54 78

🕒 Du lundi au vendredi de 9h à 17h.

🚗 Accès → Tram T2 et T6, bus C8, station *Hôpital Desgenettes Vinatier*.

#### PASS d'HEH

Pavillon K de l'Hôpital Edouard Herriot

📍 5 place d'Arsonval 69003 Lyon.

☎ 04 72 11 03 94

🕒 Du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30 sans rendez-vous.

🚗 Accès → Métro D station *Grange Blanche*, Tram T2 arrêt *Grange Blanche*.

#### PASS Saint Joseph Saint Luc

Hôpital Saint Joseph Saint Luc

📍 38 rue Raulin 69007 Lyon.

☎ 04 78 61 88 70

🕒 Consultation le mardi et le jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

🚗 Accès → Bus 35 arrêt *Université*, Tram T1 arrêt *Claude Bernard*, Tram T2 arrêt *Centre Berthelot*.

### **PASS de Tarare**

Hôpital de Tarare

📍 6 Boulevard Garibaldi 69170 Tarare.

☎ 04 74 05 46 20

🕒 Consultation sur rendez-vous uniquement.

### **PASS de Villefranche-Sur-Saône**

Hôpital Nord-Ouest Villefranche

📍 Plateau d'Ouilly-Gleizé 69955 Villefranche-Sur-Saône.

☎ 04 74 09 23 06

🕒 Consultations médicales le mardi de 14h à 17h.

Prise de rendez-vous et renseignements du lundi au vendredi de 9h à 16h au standard téléphonique.

🚶 Accès → Ligne 5 arrêt *Place de la Mairie Gleizé*.

### **Dispensaire Général de Lyon**

#### **Centre de Santé Sévigné**

📍 10 rue de Sévigné 69003 Lyon

☎ 04 78 14 14 14

🕒 Du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h30 à 12h00. La prise de rendez-vous peut se faire par téléphone (pour les nouveaux patients) ou sur le site [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr). Vous y trouverez : **médecine générale** (lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi matin de 8h30 à 12h00), **médecine spécialisée** (du lundi au vendredi de 8h à 19h), **soins dentaires** (du lundi au vendredi de 8h à 19h), **prélèvements** (du lundi au vendredi de 7h30 à 10h30) et des **soins techniques** (du lundi au vendredi de 10h30 à 12h30).

🚶 Accès → Tram T1 arrêt *Liberté*.

### **Médecin du monde à Lyon**

📍 11 Boulevard Marius Vivier-Merle 69003 Lyon.

☎ 04 72 92 49 01

🕒 Consultations médico-sociales gratuites, sur place le lundi de 9h à 11h et du mardi au vendredi de 13h30 à 16h30, sans rendez-vous.

🚶 Accès → Métro A station *Hôtel de Ville*.

### **Pharmacies de garde**

☎ 32 37 (numéro surtaxé)

[www.3237.fr](http://www.3237.fr)

### **Médecin de garde**

Vous pouvez trouver les coordonnées du médecin de garde sur ce site : [www.allo-medecin-garde.fr](http://www.allo-medecin-garde.fr)

### **Maison Médicale de Garde**

☎ 04 72 33 00 33

🕒 Soirs de semaine de 20h à minuit, samedi de 12h à minuit et dimanche et jour férié de 8h à minuit. Il est obligatoire de prendre rendez-vous pour pouvoir se rendre à la Maison médicale de garde qui vous aura été indiquée.

### **Maison médicale de Villefranche sur Saône**

📍 140 rue de Belleville 69400 Villefranche sur Saône.

☎ 04 74 62 15 15

🕒 Prise de rendez-vous préalable.

### **La Permanence Des Soins Ambulatoires (PDSA) :**

🕒 Tous les jours de 20h à 8h. Les dimanches et jours fériés de 8h à 20h le samedi à partir de 12h, le lundi lorsqu'il précède un jour férié, le vendredi et le samedi matin lorsqu'il suit un jour férié.

[www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/la-permanence-des-soins-ambulatoires](http://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/la-permanence-des-soins-ambulatoires)

### **Plateforme Référentielle (PFR) :**

Les PFR sont des dispositifs départementaux permettant une évaluation pluridisciplinaire des Auteurs d'Infractions à Caractère Sexuel (AICS), pour organiser au mieux une prise en charge adaptée à la problématique. Pour connaître les coordonnées qui vous concernent, demandez à votre CPIP ou appelez les hôpitaux psychiatriques référents, ci-dessous.

### **Centre Médico-Psychologique (CMP) :**

Le CMP est un lieu de consultation sectorisé en fonction de votre domiciliation, pour connaître les coordonnées qui vous concerne, demandez à votre CPIP ou appelez les hôpitaux psychiatriques référents, ci-dessous.

### **Les Hôpitaux Psychiatriques**

#### **Centre Hospitalier Le Vinatier**

📍 95 Boulevard Pinel 69678 Bron.

☎ 04 37 91 55 55

🚊 Accès → Tram T2 et T6, bus C8, station *Hôpital Desgenettes Vinatier*.

🕒 ouvertes de 06h à 22h30.

[www.ch-le-vinatier.fr](http://www.ch-le-vinatier.fr)

#### **Centre Hospitalier Saint Cyr au Mont dOr**

📍 rue JB Perret 69450 Saint-Cyr-Au-Mont-dOr.

☎ 04 72 42 19 19

🚊 Accès → Lignes 31, 71, S16 et S3 arrêt *Centre Hospitalier au Mont dor*. [www.ch-st-cyr69.fr](http://www.ch-st-cyr69.fr)

#### **Centre Hospitalier Saint Jean de Dieu**

📍 290 route de Vienne BP 8252, 69355 Lyon 08.

☎ 04 37 90 10 10

🚊 Accès → Bus C12, Bellecour / Hôpital Feyzin Vénisieux arrêt *Hôpital Saint Jean de Dieu*.

[www.sjd.arhm.fr](http://www.sjd.arhm.fr)

### **Les Hôpitaux Généraux**

#### **Hôpital de Beaujeu**

📍 Avenue Dr Giraud, 69430 Beaujeu

☎ 04 74 69 56 00

[www.hopital-beaujeu.fr](http://www.hopital-beaujeu.fr)

#### **Hôpital de la Croix-Rousse**

📍 103 Grande Rue de la Croix-Rousse, 69004 Lyon

☎ 08 25 08 25 69

🚊 Accès → Métro C et bus C13, C1, C33, 38, 2.

[www.chu-lyon.fr/fr/hopital-de-la-croix-rousse](http://www.chu-lyon.fr/fr/hopital-de-la-croix-rousse)

#### **Hôpital Edouard Herriot**

📍 5 Place d'Arsonval, 69003 Lyon.

☎ 08 25 08 25 69

🚊 Accès → Métro D, Tram T2, T5 Station *Grange Blanche* et Bus C8, C13, C16, C22, C26, C24.

[www.chu-lyon.fr/fr/hopital-edouard-herriot](http://www.chu-lyon.fr/fr/hopital-edouard-herriot)

### Centre Hospitalier de Givors

📍 9 Avenue Professeur Fleming, 69700 Givors.

☎ 04 78 07 30 30

🚗 Accès → Bus 101 et 211 arrêt *Dr. Roux*, 212 arrêt *Pompier Givors*. [www.ch-givors.fr](http://www.ch-givors.fr)

### Centre Hospitalier Lyon Sud (Pierre-Bénite)

📍 165 Chemin du Grand Revoyet 69495 Pierre-Bénite.

☎ 08 25 08 25 69

🚗 Accès → Métro B station *Gare d'Oullins* et bus : C7, C10, 17, 78, 88 arrêt *Hôpitaux Sud*.

[www.chu-lyon.fr/fr/hopital-lyon-sud](http://www.chu-lyon.fr/fr/hopital-lyon-sud)

### Hôpital de Sainte-Foy-lès-Lyon

📍 78 Chemin de Montray, 69110 Sainte-Foy-lès-Lyon.

☎ 04 72 16 86 87

[www.hopital-ste-foy.fr](http://www.hopital-ste-foy.fr)

### Centre Hospitalier

#### Saint Joseph Saint Luc

📍 20 quai Claude Bernard 69007 Lyon.

☎ 08 26 28 81 81

🚗 Accès → Bus 35 et C12, arrêts *Rue de l'Université* ou *Béchevelin*, Tram T1 arrêt *Quai Claude Bernard*, T2 arrêt *Centre Berthelot*. [www.ch-stjoseph-stluc-lyon.fr](http://www.ch-stjoseph-stluc-lyon.fr)

### L'Hôpital Nord-Ouest Tarare-Grandris

📍 6 Boulevard Garibaldi, 69170 Tarare.

☎ 04 74 05 46 46

[www.lhopitalnordouest.fr/nos-hopitaux](http://www.lhopitalnordouest.fr/nos-hopitaux)

### Centre Hospitalier

#### de Villefranche-sur-Saône – Gleize

📍 39 Plateau d'Ouilly, 69400 Gleize

☎ 04 74 09 29 29

[www.lhopitalnordouest.fr/services](http://www.lhopitalnordouest.fr/services)

# Les services sociaux de proximité

Ces services proposent un accompagnement social qui a pour mission d'accueillir, d'orienter, renseigner, guider et accompagner les personnes. Ils sont sectorisés en fonction de votre adresse postale (domiciliation).

## **Centre Communal d'Action Social {CCAS}**

Vous trouverez d'autres CCAS sur ce site :

[www.annuaire.action-sociale.org](http://www.annuaire.action-sociale.org)

### **CCAS de Beaujeu**

 Mairie Beaujeu

Place de l'Hôtel-de-Ville 69430 Beaujeu.

 04 74 04 87 75

### **CCAS de Bron**

 Mairie Place de Weingarten 69500 Bron.

 04 72 36 13 71

 Accès → Bus 24, 79, Tram T2 arrêt *Hôtel de Ville - Bron*.

### **CCAS de Givors**

 Place Jean Jaurès 69700 Givors.

 04 72 49 18 18

 Accès → Proche de la gare de Givors-ville, en face de la Maison des services.

### **CCAS de Oullins**

 Mairie Place Roger Salengro BP 87 69600 Oullins.

 04 72 39 73 13

 Accès → Bus 52, 68, C15, ZI5, métro A station *Gare d'Oullins*.

### **CCAS de Saint Priest**

 14 place Charles Ottina 69802 Saint-Priest.

 04 37 25 12 49

 Accès → Bus C25, Tram T2

### **CCAS de Tarare**

 2 place de l'hôtel de ville 69170 Tarare

 04 74 05 49 08

### **CCAS de Vaulx en Velin**

 Hôtel de ville - niveau 1, Place de la Nation 69120 Vaulx-en-Velin.

 04 72 04 80 04

 Accès → Bus 52, C3, Métro A station *Vaulx-en-Velin La Soie*.

### CCAS de Vénissieux

🏠 30 Rue Edouard Nieuport, 69008 Lyon.

☎ 04 72 21 44 95

🚗 Accès → Bus C15, C22, Métro D

### CCAS de Villeurbanne

🏠 Place Docteur Lazare Goujon 69601 Villeurbanne.

☎ 04 78 03 67 67

🚗 Accès → Bus 27, 69, C26, C3. Métro A station *Gratte-Ciel*

### CCAS de Villefranche-sur-Saône

🏠 162 rue Paul-Bert 69653 Villefranche-sur-Saône.

☎ 04 74 07 07 43

🚗 Accès → Ligne B, E, F, 12 et 15 arrêt *Mairie*.

### **Maison de la Métropole pour les Solidarités {MDMS}**

[www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com)

Lundi: 08h30-12h00 • 13h30-17h00

Mardi: 13h00-17h00

Mercredi: 08h30-12h00 • 13h30-17h00

Jeudi: 08h30-12h00 • 13h30-17h00

Vendredi: 08h30-12h00 • 13h30-16h30

### MDMS de Lyon 1<sup>er</sup>

🏠 18 rue Neyret 69001 Lyon 1er arrondissement

☎ 04 28 67 14 00

🚗 Accès → Bus 31, C18, C3, S1 Métro A station *hôtel de ville*, Métro C station *Croix Rousse*.

### MDMS de Lyon 2<sup>e</sup>

🏠 9 rue Sainte Hélène 69002 Lyon 2e arrondissement

☎ 04 28 67 17 00

🚗 Accès → Bus 27, 31, C20, C20E Métro A station *Am-père-Victor Hugo*, Métro A et D station *Bellecour*.

### MDMS de Lyon 3<sup>e</sup>

🏠 149 rue Pierre Corneille 69003 Lyon 3.

☎ 04 26 83 94 00

🚗 Accès → Bus C13, C14, C3, C4 Métro B station *Place Guichard*, Tram T1 arrêt *Liberté*.

### MDMS de Lyon 4<sup>e</sup>

🏠 51 rue Deleuvre 69004 Lyon 4.

☎ 04 78 29 88 20

🚗 Accès → Bus C18, Métro C station *Hénon*.

### MDMS de Lyon 5<sup>e</sup>

🏠 5 bis rue Cleberg 69005 Lyon 5e arrondissement

☎ 04 72 40 20 08

🚗 Accès → Bus 27, 66, 90, C10, C3, Métro D station *Vieux Lyon*, Funiculaire F2

### MDMS de Lyon 6<sup>e</sup>

🏠 52 avenue Maréchal Foch 69006 Lyon 6.

☎ 04 72 69 56 30

🚗 Accès → Bus 49, 90, C20, Métro A station *Foch*

### MDMS de Lyon 7°

📍 40 rue Bancel 69007 Lyon 7.

☎ 04 28 67 18 00

🚗 Accès → Bus 35, C14, C22, C4, Métro B station Jean Macé, Tram T2 arrêt Centre Berthelot.

### MDMS de Lyon 8°

📍 15bis Avenue Jean Mermoz 69008 Lyon 8.

☎ 04 28 67 18 20

🚗 Accès → Bus C15, C22, Tram T2 Mairie du 8°

### MDMS de Lyon 9°

📍 15 rue de Bourgogne 69009 Lyon 9.

☎ 04 26 83 96 00

🚗 Accès → Bus 31, C14, C6, Métro D station Valmy

### **Maison de la Métropole {MDM}**

Vous trouverez d'autres MDM sur ce site :

[www.grandlyon.com/services/trouver-une-maison-de-la-metropole.html](http://www.grandlyon.com/services/trouver-une-maison-de-la-metropole.html)

Lundi : 08h30-12h00 • 13h30-17h00

Mardi : 13h00-17h00

Mercredi : 08h30-12h00 • 13h30-17h00

Jeudi : 08h30-12h00 • 13h30-17h00

### MDM de Bron

📍 4 rue Paul Pic 69500 Bron.

☎ 04 28 67 12 00

🚗 Accès → Bus 24 arrêt Bron libération.

### MDM Principale d'Ecully

📍 10 chemin Jean-Marie Vianney 69130 Ecully.

☎ 04 72 86 04 90

🚗 Accès → Ligne C6, Bus 19, 89, S16 arrêt Moulin Caron.

### MDM de Givors

📍 ZAC du Garon, 8 rue Bonnefond 69700 Givors

☎ 04 72 49 14 00

🚗 Accès → Ligne 80 arrêt Gare de Givors Canal, 78 arrêt Bonnefond.

### MDM Principale de Rillieux-la-Pape

📍 22 avenue du Général Leclerc 69140 Rillieux-la-Pape.

☎ 04 72 01 82 30

🚗 Accès → Bus C5 arrêt La velette.

### MDM Principale de Saint-Priest

21 rue Maréchal Leclerc 69800 Saint-Priest.

☎ 04 78 20 07 11

🚗 Accès → Bus C25 arrêt Saint Priest - hôtel de ville.

### MDM Principale de Vaulx-en-Velin

📍 Îlot A 23 rue Condorcet 69120 Vaulx-en-Velin.

☎ 04 78 79 52 40

🚗 Accès → Métro B station Charpennes.

### MDM Principale de Vénissieux

📍 2 bis avenue Marcel Cachin 69200 Vénissieux.

☎ 04 28 67 15 00

🚗 Accès → Tram T4, bus C12 arrêt Herriot-Cagne.

### MDM Principale de Villeurbanne

📍 30 rue de la Baisse 69100 Villeurbanne.

☎ 04 78 03 46 00

🚏 Accès → Métro **A** station *Flachet Alain Gilles*.

### MDM Francheville

📍 5 rue de la Poste 69340 Francheville.

☎ 04 78 59 04 71

🚏 Accès → bus **C20, 14**, arrêt *Chantegrillet*.

### MDM Fontaines-sur-Saône

📍 54 rue Gambetta 69270 Fontaines-sur-Saône.

☎ 04 28 67 22 00

🚏 Accès → bus **77** arrêt *Fontaines Centre*.

### Maison du Rhône {MDR}

Vous trouverez d'autres MDR sur ce site :

[www.rhone.fr/departement/administration\\_departementale/maisons\\_du\\_rhone/la\\_mdr\\_la\\_plus\\_proche\\_de\\_chez\\_vous](http://www.rhone.fr/departement/administration_departementale/maisons_du_rhone/la_mdr_la_plus_proche_de_chez_vous)

### MDR de Beaujeu

📍 48 rue Général Leclerc 69430 Beaujeu.

☎ 04 74 69 51 63

🕒 Accueil du public : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

### MDR de Genas

📍 2 rue Louis Rey 69740 Genas.

☎ 04 37 54 43 80

🕒 Accueil du public : du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.

🚏 Accès → Bus **28** arrêt *République-Réaux*.

### MDR de Tarare

📍 6 rue Pigeonnier 69170 Tarare.

☎ 04 74 05 36 20

🕒 Accueil du public : du lundi au jeudi : 8h30 à 12h00 • 13h30 à 17h0. le vendredi : 8h30 à 12h00 • 13h30 à 16h30

### MDR de Villefranche-sur-Saône

📍 9 boulevard Burdeau 69400 Villefranche-sur-Saône.

☎ 04 74 65 85 85

🚏 Accès → Ligne **E, 11, 14, 17** arrêt *Place Claude Bernard*.

### Conseil départemental du Rhône

📍 Hôtel du département 29-31 cours de la Liberté 69483 Lyon.

🕒 Du lundi au vendredi : de 09h à 18h.

🚏 Accès → Tram **T2** arrêt *Liberté*.

# Démarches Administratives

## La Cimade Auvergne-Rhône-Alpes

📍 33 Rue Imbert-Colomès, 69001 Lyon.

☎ 04 78 28 47 89

🕒 Permanence téléphonique : Lundi, mardi et mercredi de 19h à 21h.

🚶 Accès → Métro A, arrêt *Hôtel de Ville* ou métro C, arrêt *Croix Paquet*.

[www.lacimade.org](http://www.lacimade.org)

## CPAM du Rhône

📍 12 Rue d'Aubigny, 69003 Lyon.

☎ 36 46 (numéro surtaxé)

🕒 Ouvert de 8h à 12h et de 13h30 à 16h du Lundi au Vendredi.

🚶 Accès → Métro B Station *Part dieu*, Lignes de bus 25, 68, C16, C3, et C6 arrêt *Part Dieu*.

Vous pouvez trouver le lieu d'accueil de votre CPAM sur le site internet :

[www.ameli.fr/rhone](http://www.ameli.fr/rhone)

# Logement et hébergement

## Numéro d'urgence sociale et Samu social

☎ 115

Si vous êtes sans solution d'hébergement, vous pouvez appeler le 115 pour une mise à l'abri temporaire. Le 115 vous informera des places disponibles et vous orientera si possible, pour un hébergement d'urgence. Il s'agit d'un numéro d'urgence sociale qui assure des missions d'accueil, d'écoute et d'information, en matière d'hébergement, d'aide alimentaire, d'accès aux soins ou toute autre prestation de première urgence en lien avec le Samu Social.

## **Domiciliation « Quelques associations agréées »**

Il existe d'autres associations agréées sur le Rhône, vous pouvez solliciter un travailleur social pour être orienté vers l'une d'entre elles.

## **Les amis de la rue**

📍 28 bis rue d'Alsace Villeurbanne.

☎ 04 78 03 55 91

🕒 De septembre à juin : lundi, mercredi, vendredi de 15h à 18h. En juillet et août : lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h.

🚶 Accès → Métro B station *Charpennes*.

### Point accueil de Lasho

📍 66 rue Étienne Richerand, 69003 Lyon.

☎ 04 78 53 88 77

🚗 Accès → Métro ligne B station *Part-Dieu*, Tram 4 et Tram 3 arrêt *Part-Dieu-Villette*.

### L'Orée AJD

📍 6 rue d'Auvergne 69002 Lyon.

☎ 04 78 92 88 11

🕒 Jeunes de 18 à 25 ans. Lundi, mercredi, jeudi de 13h30 à 16h30 sans rendez-vous.

🚗 Accès → Métro A arrêt *Ampère Victor Hugo*.

### Accompagnement vers le logement

#### Maison de la veille sociale du Rhône {MVS}

📍 246 rue Duguesclin 69003 Lyon.

☎ 04 78 95 00 01

Les missions de la vieille sociale sont d'orienter les personnes sans domicile vers des structures ou services adaptés, selon les places disponibles. Il est nécessaire de réaliser un diagnostic social avec un travailleur social, puis prendre un rendez-vous à la Maison de la Veille Sociale.

🕒 Lundi, mardi de 9h à 12h, et de 14h à 17h. Mercredi, vendredi de 9h à 12h. Jeudi de 13h à 18h

🚗 Accès → Métro B station *Place Guichard*, Tram T1 arrêt *Palais de Justice-Mairie du 3<sup>e</sup>*.

### Action pour l'Insertion par le Logement (ALPIL)

#### La Maison de l'habitat

📍 281, rue de Créqui 69007 Lyon.

☎ 04 37 70 67 47

🕒 Contacter l'ALPIL pour une demande de logement social et/ou un diagnostic social.

🚗 Accès → Bus C11, C14, C9, métro B station *Saxe-Gambetta*.

[www.habiter.org/nouvel-espace-d'accueil](http://www.habiter.org/nouvel-espace-d'accueil)

### Association Collective

#### pour l'Accès au Logement {ACAL}

📍 259 de Créqui 69003 Lyon.

☎ 04 72 84 74 10

🕒 Lundi : 14-17h mardi, mercredi et jeudi de 9 à 12h et de 14h à 17h, vendredi de 9 à 12h.

🚗 Accès → Bus C3, C6, métro B station *Saxe-Gambetta*.

[www.acal.asso.fr/services-etablisements/service-logement](http://www.acal.asso.fr/services-etablisements/service-logement)

### Comité Local pour le Logement

#### Autonome des Jeunes {CLLAJ}

📍 3 Rue de l'Abbé Rozier, 69001 Lyon.

☎ 04 72 07 87 17

🕒 Lundi de 13h30 à 18h00, mardi/mercredi/jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h, vendredi : accueil téléphonique de 9h à 11h30.

🚗 Accès → Bus C13, C3, S1, métro A station *Hôtel de ville*, métro C station *Croix-paquet*.

[www.rhonealpes-uncllaj.org/lyon/](http://www.rhonealpes-uncllaj.org/lyon/)

## COMPANIO

📍 3 rue Sala 69002 Lyon.

☎ 04 72 77 58 49

🕒 Permanences d'accueil lundi, mardi, mercredi de 14h30 à 17h ou sur rendez-vous en dehors de ces permanences.

🚶 Accès → Métro A station *Bellecour* ou *Ampère Victor Hugo*, bus 30 arrêt *Sala*.

[www.companio.fr](http://www.companio.fr)

# Emploi et formation

## Pôle Emploi

Votre agence Pôle Emploi est sectorisée en fonction de votre lieu d'habitation ou de domiciliation.

Vous pouvez trouver les coordonnées de votre agence sur leur site :

[www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

## Groupe pour l'Emploi des Probationnaires {GREP}

📍 Antenne Rhône, 63 rue André Bollier, 69007 Lyon

☎ 04 78 72 94 93

🕒 Du Lundi au jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

🚶 Accès → Bus C22, C7, métro B station *Jean Jaurès*.

[www.grep.asso.fr](http://www.grep.asso.fr)

### Mission Locale

Les Missions Locales sont sectorisées par antennes en fonction de votre lieu d'habitation ou de domiciliation, pour les jeunes de 16 à 25 ans.

🕒 Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, mardi de 9h à 12h30.

Vous pouvez trouver les coordonnées de votre secteur sur ce site :

[www.missions-locales.org](http://www.missions-locales.org)

### Mission Locale de Lyon

📍 24 rue Étienne Rognon 69007 Lyon.

☎ 04 72 56 99 99

🚏 Accès → Bus 35, C14, C22, C4, Métro B station *Jean Macé*, tram T2 arrêt *Centre Berthelot*.

[www.maison-lyon-emploi.fr](http://www.maison-lyon-emploi.fr)

# Vie quotidienne

### Lieux d'informations

#### Maison des Jeunes et de la Culture {MJC}

Vous trouverez les différentes MJC de Lyon sur ce site : [www.lesmjcdelyon.org](http://www.lesmjcdelyon.org) et celles du département sur celui-ci : [www.mjc-rhonealpes.org](http://www.mjc-rhonealpes.org)

#### Centre Sociaux

Vous trouvez l'annuaire des Centres Sociaux du Rhône sur ce site : [www.centres-sociaux-rhone.com](http://www.centres-sociaux-rhone.com)

#### Maison des solidarités

📍 215 rue Vendôme, Lyon 69003.

☎ 04 72 41 98 24

🚏 Accès public → par la rue Chaponnay. Accès Métro B station *Place Guichard*. [www.maisondessolidarites.org](http://www.maisondessolidarites.org)

### Emmaüs

Les groupes Emmaüs s'inscrivent dans trois branches : communautaire, action sociale et logement, économie solidaire et insertion. Ils existent de nombreuses actions menées par Emmaüs.

Vous trouverez quelques lieux de ventes et d'accueil, ci-dessous. Vous pouvez en trouver d'autres sur le site :

[www.emmaus-france.org](http://www.emmaus-france.org)

### **Emmaüs Lyon, boutique de Créqui**

🏠 283 rue de Créqui 69007 Lyon.

🕒 Horaire de vente : Mardi, mercredi, vendredi et samedi de 10h à 11h45 et de 14h à 18h15. Jeudi de 14h à 18h15.

🚶 Accès → métro D station *Saxe-Gambetta*, bus C7, arrêt *Garibaldi Gambetta*, bus C11 et C23, arrêt *Abondance*.

### **Emmaüs Lyon, boutique de Parilly**

🏠 8 avenue Marius Berliet 69200 Vénissieux.

🕒 Horaire de vente : Mardi, mercredi et vendredi de 14h à 17h45. Samedi de 10h à 11h45 et de 14h à 17h45

🚶 Accès → métro D station *Parilly*.

### **Emmaüs Lyon, boutique de Gratte-ciel**

🏠 40 rue Hippolyte Kahn 69100 Villeurbanne.

🕒 Horaire de vente : Mardi, mercredi, vendredi et samedi de 10h à 11h et de 14h à 18h15. Jeudi de 14h à 18h15.

🚶 Accès → Métro A station *République*.

### **Emmaüs de Tarare**

🏠 29 rue boucher de Perthes 69170 Tarare.

☎ 04 74 63 30 48

🕒 Horaire de vente : mardi au vendredi 14h à 18h, samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

### **Emmaüs Connect**

#### **Aide à l'informatique**

🏠 104, route de Vienne 69008 Lyon.

L'association peut vous accompagner vers l'informatique, selon vos besoins, en vous proposant trois types d'activités : un atelier d'initiation, une permanence connectée et pour finir un parcours vers l'autonomie. Ces accompagnements sont gratuits pour les bénéficiaires. Pour devenir bénéficiaire il faut être orienté par une structure sociale qui vous réalisera un bon d'orientation, indispensable pour participer aux activités. Prenez rendez-vous au préalable.

☎ 01 80 05 98 80

🕒 Le standard est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 13h et de 14h à 17h.

🚶 Accès → Tram T4 arrêt *Lycée Lumière*, T2 arrêt *Route de Vienne*, bus C12 et 35 arrêt *Benoit Bernard*.

[www.emmaus-connect.org](http://www.emmaus-connect.org)

### **Point d'Information Médiation Multi Services**

#### **{PIMMS}**

Les PIMMS ont pour mission de faciliter l'accès des populations aux services publics et aux droits sociaux. Vous pourrez trouver des agents médiateurs, des professionnels du lien social pour vous aider vers un meilleur accès aux services publics. Vous pouvez également avoir accès à internet dans leurs locaux : [www.pimms.org](http://www.pimms.org)

Vous trouverez une liste non exhaustive des PIMMS existants, vous pouvez vous rendre sur leur site, pour en trouver d'autres : [www.pimms.org/les-pimms](http://www.pimms.org/les-pimms)

### **PIMMS Bron**

🏠 58 rue Marcel Bramet, 69500 Bron.

☎ 04 78 41 83 73

🕒 Horaire : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Fermé le lundi matin.

🚗 Accès → Bus **C15** et **52**, arrêt *Terraillon-Lessivas*.

### **PIMMS États-Unis**

🏠 14 rue des Serpollières, 69008 Lyon.

☎ 04 78 01 66 84

🕒 Horaire : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Fermé le vendredi matin.

🚗 Accès → Bus **C16**, **C22**, **C25**, **T4**, arrêt *États-Unis Musée Tony Garnier*

### **PIMMS Lyon – Mermoz**

🏠 34 rue Narvick, 69008 Lyon.

☎ 04 78 78 35 45

🕒 Horaire : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Fermé le mercredi et le vendredi.

🚗 Accès → Bus **C15**, **C26**, **79**, Métro **D** station *Mermoz Pinel*.

### **PIMMS Lyon – Vaise**

🏠 5 Place Dumas de Loire, 69009 Lyon.

☎ 04 72 53 91 92

🕒 Horaire : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 Fermé le mercredi matin.

🚗 Accès → Bus **C6**, **C14**, Métro **D** station *Valmy*.

### **PIMMS Rillieux-La-Pape**

🏠 9 bis Ave de l'Europe, 69140, Rillieux-La-Pape.

☎ 09 81 83 21 06

🕒 Horaire : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, fermé le mercredi matin.

🚗 Accès → Bus **C2**, **Zi 4** arrêt *Rillieux Les Alagniers*, **C5** arrêt *Michelet*.

### **PIMMS Vaulx-en-Velin**

🏠 47 Avenue Salengro, 69120, Vaulx-en-Velin.

☎ 04 72 14 07 43

🕒 Horaire : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. Fermé le lundi matin.

🚗 Accès → Bus **52** arrêt *Nelli*, Bus **68** arrêt *Cité Tase*.

### **PIMMS Villeurbanne**

🏠 37 A rue du 8 Mai 1945, 69100 Villeurbanne.

☎ 04 72 82 38 31

🕒 Horaire : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. Fermé le lundi après-midi.

🚗 Accès → Bus **C17** arrêt *Place des Buers*, **37** arrêt *Buers-Salengro*.

### **Quelques sites internet d'entraide locale**

#### **Système d'Échange Local {SEL}**

Vous pouvez trouver le SEL de votre secteur en vous rendant sur le site : [www.annuairedessel.org](http://www.annuairedessel.org)

#### **AlloVoisins**

Vous pouvez trouver le réseau d'entraide de votre quartier sur le site : [www.allovoisins.com](http://www.allovoisins.com)

## **Les Idées pour se restaurer**

### **Les Petites cantines**

☎ 09 87 04 46 30

Vous trouverez ici les différents locaux des Petites Cantines. Une adhésion à prix libre et valable un an est nécessaire pour être considéré comme convive et profiter de cette association. Le repas est également à prix libre. Les petites cantines vous accueillent avec plaisir s'il reste de la place. C'est mieux de réserver par téléphone.

[www.lespetitescantines.org](http://www.lespetitescantines.org)

### **Les Petites Cantines de Lyon 2<sup>e</sup>**

📍 74 rue de la Charité, 69002 Lyon 2

🕒 Pour cuisiner : le matin, du mardi au vendredi à partir de 9h30, le dimanche à partir de 10h30 et les soirs du mercredi au vendredi à partir de 17h30.

🕒 Pour manger : à partir de 12h/12h30 du mardi au vendredi, de 13h le dimanche et de 19h30 pour les soirs du mercredi au vendredi.

🚏 Accès → Bus 31, 35, C10, S1, métro A station *Perrache*, tram T1 et T2 arrêt *Perrache*.

### **Les Petites Cantines de Lyon 8<sup>e</sup>**

📍 108 avenue Paul Santy 69008 Lyon 8

☎ 07 67 18 31 79

🕒 Pour cuisiner : le jeudi et vendredi de 9h30 à 12h00

🕒 Pour manger : le jeudi et vendredi de 12h00 à 14h30.

🚏 Accès → Bus C22, C25, métro D station *Mermoz Pinel*.

### **Les Petites Cantines à Vaise**

📍 37, rue Saint-Pierre de Vaise, Lyon 9

☎ 04 26 64 79 24

🕒 Pour cuisiner : le matin, du mardi au vendredi à partir de 9h30, le dimanche à partir de 10h30 et les mercredis, jeudis et vendredis soirs à partir de 17h30.

🕒 Pour manger : à partir de 12h du mardi au vendredi, de 13h le dimanche et à partir de 19h le mercredi, jeudi et vendredi soir.

🚏 Accès → Bus 19, 45, métro D station *Valmy*.

### **Quelques applications mobiles**

Ces applications permettent de trouver des bons plans des invendus de son secteur, avec un principe d'anti gaspi et de nourritures à bas prix.

Il suffit de télécharger l'application choisie sur votre smartphone ou se rendre sur leur site.

To good to go : [www.toogoodtogo.fr](http://www.toogoodtogo.fr)

Phénix : [www.wearephenix.com](http://www.wearephenix.com)

Optimia : [www.optimiam.com](http://www.optimiam.com)

Zéro gâchis : [www.zero-gachis.com](http://www.zero-gachis.com)

### **Associations de soutien**

#### **Les Groupes d'Entraide Mutuelle {GEM}**

Il existent différents GEM dans le Rhône, vous pouvez questionner votre thérapeute sur ceux-ci et leurs spécificités.

[www.psycom.org/Ou-s-adresser/Entraide/Groupes-d-entraide-mutuelle/Carte-des-GEM/Rhone](http://www.psycom.org/Ou-s-adresser/Entraide/Groupes-d-entraide-mutuelle/Carte-des-GEM/Rhone)

### **Maison de justice, infos et droits**

Vous trouverez les guichets et points d'accès au droit du Rhône ci-dessous. Vous pouvez également consulter leur site internet :

[www.cdad-rhone.justice.fr/adresses-utiles](http://www.cdad-rhone.justice.fr/adresses-utiles)

#### **Maison de justice de Bron**

🏠 3-5 rue Carnot 69500 Bron

☎ 04 78 26 49 39

🕒 Accueil du public : Le lundi, mardi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Le vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.

🚗 Accès → Bus 24 arrêt *Bron hôtel de ville*.

#### **Maison de justice de Givors**

🏠 6 rue Jacques Prévert 69700 Givors.

☎ 04 78 07 41 00

🕒 Accueil du public : lundi au vendredi de 9h00 à 12h15 et de 13h30 à 17h00.

🚗 Accès → Gare de *Givors Ville*.

#### **Maison de justice de Lyon 8<sup>e</sup>**

🏠 32 avenue Jean Mermoz Lyon 8.

☎ 04 78 74 00 42

🕒 Accueil du public : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h à 17h.

🚗 Accès → Bus C15 arrêt *Maryse Bastié*.

#### **Maison de justice de Vénissieux**

🏠 18 rue Jules Ferry 69200 Vénissieux.

☎ 04 72 90 18 20

🕒 Accueil du public : le lundi, le mardi, le mercredi et le jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Le vendredi de 9h00 à 12h00.

🚗 Accès → Bus C 12 arrêt *Marcel Houël – Hotel De Ville*, bus 35, 39 et tram T4 arrêt *Croizat-Paul Bert*.

#### **Maison de justice de Villeurbanne**

🏠 52 rue Racine 69100 Villeurbanne.

☎ 04 78 85 42 40

🕒 Accueil du public : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h.

🚗 Accès → Métro A station *Gratte-ciel*.

#### **Point d'accès au droit de Beaujeu**

🏠 Maison du Rhône de Beaujeu, 48 rue Général Leclerc 69430 Beaujeu.

☎ 04 74 69 51 63

🕒 Accueil du public : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

#### **Point d'accès au droit de Tarare**

🏠 Maison du Rhône de Tarare, 6 rue Pigeonnier 69170 Tarare.

☎ 04 74 05 36 20

🕒 Accueil du public : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h. Le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

## **Bénévolat**

Si le bénévolat vous intéresse, vous pouvez vous informer, entre autre, sur les différentes associations via le site : [www.tousbenevoles.org/?gclid=EAlaIQobCh-MI7-m5sMSU6AIVh4bVCh2wIAJnEAAYASAAEgluWfd\\_BwE](http://www.tousbenevoles.org/?gclid=EAlaIQobCh-MI7-m5sMSU6AIVh4bVCh2wIAJnEAAYASAAEgluWfd_BwE)  
Vous trouverez ci-dessous quelques associations mais il en existe des centaines d'autres.

Resto du cœur : [www.restosducoeur.org](http://www.restosducoeur.org)

La Croix-Rouge : [www.croix-rouge.fr](http://www.croix-rouge.fr)

Emmaüs : [emmaus-france.org](http://emmaus-france.org)

## **Prendre soin :**

Les écoles de formations professionnelles proposent des soins par les étudiants à prix réduits.

### **École dentaire de Lyon**

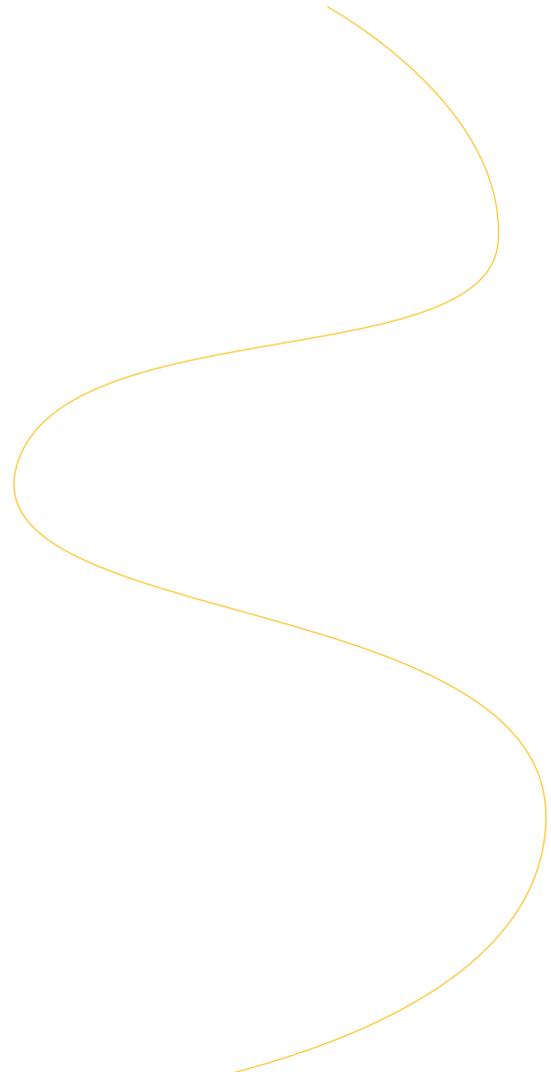
🏠 6,8 place Deperet 69365 Lyon.

🚌 Accès → Bus 35, tram T1 arrêt *Rue de l'université*.

### **École d'ostéopathie**

🏠 CEESO Lyon, 39 Rue Pasteur 69007 Lyon.

🚌 Accès → métro D station *Guillotière*, Tram T1 arrêt *Saint André*.



## **Numéro unique**

☎ 0 806 23 10 63 (prix d'un appel local)

Vous vous sentez troublé-e par les enfants,  
nous pouvons vous orienter vers une aide adaptée.

## **Urgences psychiatriques**

Cellule Téléphonique d'Orientation (CTO) : appel  
indispensable avant toute orientation sur le CPA – sauf  
hospitalisation programmée.

☎ 04 74 52 29 89

Centre Psychothérapeutique de l'Ain,  
Avenue Marboz 01012 Bourg en Bresse.

☎ 04 74 52 29 11



Pour vous rendre dans les différents lieux,  
présentés dans ce répertoire, vous trouverez  
le réseau de transports en commun de l'Ain  
et de la région sur ce site :  
[www.ain.fr/solutions/se-deplacer-dans-ain-region-train-car-bus/](http://www.ain.fr/solutions/se-deplacer-dans-ain-region-train-car-bus/)

# Santé

## Samu

☎ 15

## Secours depuis un téléphone portable

☎ 112

## SOS détresse

☎ 45 45 45.

🕒 Tous les jours de 11h à 23h et le vendredi et samedi toute la nuit jusqu'à 3h.

## SOS amitiés

☎ 09 72 39 40 50.

[www.sos-amitie.com](http://www.sos-amitie.com)

## Structures de soins

### Les Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS)

Centre Hospitalier du Haut-Bugey Route de Veyziat

📠 01200 Oyonnax.

☎ 04 74 49 77 33

🕒 Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00.

Permanence médicale – sur RDV préalable – le jeudi de 14h à 16h

🚗 Sortie n°11 de l'Autoroute A404. Au deuxième étage de l'hôpital.

### Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse

📠 900 route de Paris 01012 Bourg-en-Bresse cedex.

☎ 04 74 45 40 07

🕒 du lundi au vendredi de 9h à 16h et le mercredi de 9h à 11h45.

Permanence médicale le mardi et le vendredi de 9h à 12h.

🚗 Lignes 5 (depuis le centre-ville) et 7 (depuis la gare) arrêt *Fleyriat* devant la porte d'entrée principale.

Sortie n° 5 Bourg Nord par l'autoroute A40.

### Pharmacies de garde

[www.3237.fr](http://www.3237.fr)

☎ 3237 (numéro surtaxé)

### Médecin de garde

[www.allo-medecin-garde.fr](http://www.allo-medecin-garde.fr)

### Maison Médicale de Garde

📞 15

C'est en effet le SAMU qui vous oriente en fonction de votre lieu d'habitation.

Elles sont aux nombres de cinq, à savoir : Bourg-en-Bresse, Belley, Oyonnax, Gex et Ambérieu en Bugey.

### La Permanence Des Soins Ambulatoires (PDSA)

📞 15

🕒 Tous les jours de 20h à 8h.

Les dimanches et jours fériés de 8h à 20h le samedi à partir de 12h.

Le lundi lorsqu'il précède un jour férié, le vendredi et le samedi matin lorsqu'il suit un jour férié.

[www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/la-permanence-des-soins-ambulatoires](http://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/la-permanence-des-soins-ambulatoires)

### Médecin Antenne Médicale Mobile

Mission proposée par la Croix Rouge Française – Délégation Territoriale de l'Ain. Interviennent avec un camion médicalisé dans le département de l'Ain.  
[www.ain.croix-rouge.fr](http://www.ain.croix-rouge.fr)

### Centre Médico-Psychologique (CMP)

Le CMP est un lieu de consultation sectorisé en fonction de votre domiciliation, pour connaître les coordonnées qui vous concernent, demandez à votre CPIP ou appelez l'hôpital psychiatrique référent, ci-contre.

### Hôpital Psychiatrique

Centre Psychothérapeutique de l'Ain

📍 Avenue de Marboz 01012 Bourg-en-Bresse Cedex

[www.cpa01.fr](http://www.cpa01.fr)

📞 Standard : 04 74 52 29 11

🚗 [www.ain.fr/solutions/se-deplacer-dans-ain-region-train-car-bus/](http://www.ain.fr/solutions/se-deplacer-dans-ain-region-train-car-bus/)

### Hôpitaux généraux

Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse

📍 900 Route de Paris 01012 Bourg-en-Bresse Cedex

[www.ch-bourg-en-bresse.fr](http://www.ch-bourg-en-bresse.fr)

📞 Standard : 04 74 45 46 47

🚗 Lignes 5 (depuis le centre-ville) et 7 (depuis la gare) arrêt *Fleyriat* devant la porte d'entrée principale.  
Sortie n° 5 Bourg Nord par l'autoroute A40.

# Les services sociaux de proximité

Ces services proposent un accompagnement social qui a pour mission d'accueillir, d'orienter, renseigner, guider et accompagner les personnes. Ils sont sectorisés en fonction de votre adresse postale (domiciliation).

Centre Communal d'Action Social (CCAS)  
[www.annuaire.action-sociale.org](http://www.annuaire.action-sociale.org)

CCAS de Gex

🏠 Mairie de Gex, rue de l'Horloge 01174 Gex

🕒 Lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h  
Mercredi et vendredi de 8h à 12h.

☎ 04 50 42 63 00

🚗 [www.ain.fr/solutions/se-deplacer-dans-ain-region-train-car-bus/](http://www.ain.fr/solutions/se-deplacer-dans-ain-region-train-car-bus/)

CCAS de Marboz

🏠 Mairie de Marboz, 18 rue du 19 mars 1962 01851 Marboz.

🕒 Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h.

La Mairie propose des permanences :

CLIC : 3<sup>e</sup> lundi de chaque mois de 9 h à 11 h 30

OPAH : 4<sup>e</sup> mercredi de chaque mois de 10h à 12h

MISSION LOCALE JEUNES : 4<sup>e</sup> jeudi de chaque mois de 14h à 17h

☎ 04 74 51 00 12

🚗 Ligne de bus *Rubis Grand Bourg* numéro 6.

CCAS de Meximieux

🏠 Mairie de Meximieux, 3 rue du Ban Thévenin 01800 Meximieux.

🕒 UNIQUEMENT SUR RDV : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 heures.

☎ 04 74 46 08 80

🏠 Se trouve dans les locaux de la mairie.

CCAS d'Oyonnax

🏠 3 avenue Jean Jaurès 01100 Oyonnax

🕒 Ouverture : les lundis, mercredis et jeudis – de 9h à 11h et de 13h à 16h

UNIQUEMENT SUR RDV : les mardis et vendredis – de 9h à 11h et de 13h à 16h

☎ 04 74 81 77 07 (accueil téléphonique de 8h30 à 12h et de 13h à 17h).

🚗 [www.ain.fr/solutions/se-deplacer-dans-ain-region-train-car-bus/](http://www.ain.fr/solutions/se-deplacer-dans-ain-region-train-car-bus/)

### CCAS St Trivier-de-Courtes

📠 Grande Rue 01560 Saint Trivier-de-Courtes  
🕒 Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h  
☎ 04 74 30 70 32 (accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h).  
📞 Ligne 150 depuis Bourg-en-Bresse.

### CCAS Villieu Loyes Mollon

📠 95, Avenue Charles de Gaulle 01800 VILLIEU LOYES MOLLON  
🕒 Lundi, Mercredi et Vendredi de 14h à 17h  
Mardi, Jeudi et Samedi de 9h à 12h.  
☎ 04 74 61 04 60 (accueil téléphonique de 8h à 12h et de 13h30 à 17h, sauf le samedi de 9h à 12h).  
📞 Ligne 129 depuis Meximieux.

### CCAS Vonnas

📠 Rue du Docteur-Perret BP 12 01540 Vonnas  
🕒 Ouvert du lundi au jeudi de 08h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h.  
Ouvert le vendredi de 08h30 à 12h15 et de 13h15 à 16h.  
☎ 04 74 50 02 48

### CCAS Bourg-en-Bresse

📠 2B rue Charles Jarrin 01000 Bourg en Bresse  
🕒 Ouvert du lundi au vendredi de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h.  
Ouvert le samedi de 09h à 12h  
☎ 04 74 45 71 99

### Centre Départemental de la Solidarité (CDS)

[www.ain.fr/solutions/services-sociaux](http://www.ain.fr/solutions/services-sociaux)  
Ce site internet vous permettra – en fonction de votre lieu d’habitation – d’accéder au CDS le plus proche.

### CDS Croix Blanche

📠 57 avenue Amédée Mercier 0100 Bourg-en-Bresse  
☎ 04 74 45 17 32

### CDS Pierre Goujon

📠 10 rue Pavé d’Amour 0100 Bourg-en-Bresse  
☎ 04.74.45.02.66

### CDS Oyonnax

📠 188 rue Anatole France 01100 Oyonnax  
☎ 04 74 81 20 20

### CDS Ambérieu-en-Bugey

📠 31 rue des Plattes 01500 Ambérieu-en-Bugey  
☎ 04 74 38 59 66

### CDS Belley

📠 44 rue Juvanon du Vachet 01300 Belley  
☎ 04 79 81 34 27

### CDS Châtillon-sur-Chalaronne

📠 289Bis Avenue Dubanchet 01400 Châtillon-sur-Chalaronne  
☎ 04 74 55 36 70

### CDS Lagnieu

🏠 12Bis rue Charles de Gaulle 01150 Lagnieu

☎ 04 74 40 19 30

### CDS Miribel

🏠 1820 Grande Rue 01700 Miribel

☎ 04 78 55 30 71

### CDS Montrevel-en-Bresse

🏠 52 Grande Rue, Immeuble de la Vignette 01340

Montrevel-en-Bresse

☎ 04 74 25 61 96

### CDS Nantua

🏠 3 rue Dr Levrat 01130 Nantua

☎ 04 74 75 95 96

### CDS Pays de Gex

🏠 228 Avenue des Alpes 01170 Gex

☎ 04 50 42 12 65

### CDS Pont-de-Vaux

🏠 Résidence en Bretagne, 25 rue de l'Hôpital 01190

Pont-de-Vaux

☎ 03 85 30 31 73

### CDS Trévoux

🏠 175 Boulevard de l'Industrie 01600 Trévoux

☎ 04 74 00 48 23

### CDS Valserhône

🏠 6 rue du Dr Jean Malet 01200 Valserhône

☎ 04 50 56 02 67

### Conseil départemental de l'Ain

🏠 Hôtel du département 45 avenue Alsace Lorraine  
01000 Bourg-en-Bresse.

Du Lundi au Vendredi : de 08h à 12h30 et de 13h15 à  
17h30, sauf le vendredi fermeture à 17h.

☎ 04 74 32 32 32

🗉 Ligne 150

# Démarches Administratives

La Cimade Auvergne-Rhône-Alpes

📍 33 Rue Imbert-Colomès, 69001 Lyon

🕒 Permanence téléphonique : Lundi, mardi et mercredi de 19h à 21h.

[www.lacimade.org](http://www.lacimade.org)

☎ 04 78 28 47 89

🚶 Accès → à Lyon : Ligne A station *Hôtel de Ville* ou ligne C station *Croix Paquet*

CPAM de l'Ain

📍 1 place de la Grenouillère 01015 Bourg-en-Bresse .

🕒 Du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Il existe des lieux d'accueil par secteur, que vous pouvez trouver sur internet ou en appelant le numéro ci-dessous.

☎ 08 11 70 36 46

# Logement et hébergement

Numéro d'urgence social et Samu social

Si vous êtes sans solution d'hébergement, vous pouvez appeler le 115 pour une mise à l'abri temporaire. Le 115 vous informera des places disponibles et vous orientera si possible, pour un hébergement d'urgence. Il s'agit d'un numéro d'urgence sociale qui assure des missions d'accueil, d'écoute et d'information, en matière d'hébergement, d'aide alimentaire, d'accès aux soins ou toute autre prestation de première urgence en lien avec le Samu Social.

☎ 115

Le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) géré par l'association Tremplin

📍 623 chemin d'Eternaz 01000 Bourg-En-Bresse.

Les missions du SIAO de l'Ain sont la réponse téléphonique au 115 et d'orienter les personnes sans domicile vers des structures ou services adaptés, selon les places disponibles

☎ 04 74 45 11 28

Association « Accueil Gessien »

📍 75 rue Georges Charpak 01170 Gex.

☎ 04 50 41 61 82

[www.accueil-gessien.org/accueil-gessien-pays-de-gex](http://www.accueil-gessien.org/accueil-gessien-pays-de-gex)

# Emploi et formation

## Pôle Emploi :

Votre agence Pôle Emploi est sectorisée en fonction de votre lieu d'habitation ou de domiciliation. Vous pouvez trouver les coordonnées de votre agence sur leur site :

[www.pole-emploi.fr/accueil](http://www.pole-emploi.fr/accueil)

## Groupe pour l'Emploi des Probationnaires (GREP)

📍 Antenne Ain 34 Boulevard Voltaire, 01000 Bourg-en-Bresse

🕒 Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

[www.grep.asso.fr](http://www.grep.asso.fr)

☎ 04 74 21 06 38

🕒 12 min à pieds depuis la gare de Bourg-en-Bresse.

## Mission Locale

Les Missions Locales sont sectorisée par antennes en fonction de votre lieu d'habitation ou de domiciliation, pour les jeunes de 16 à 25 ans.

Vous pouvez trouver les coordonnées de votre secteur sur ce site :

[www.missions-locales.org/1-740-contacts-Ain.php](http://www.missions-locales.org/1-740-contacts-Ain.php)

# Vie quotidienne

## Lieux d'informations

MJC - Maison des Jeunes et de la Culture

Vous trouverez les différentes MCJ sur ce site :

[www.mjc-rhonealpes.org/annuaire/index.html](http://www.mjc-rhonealpes.org/annuaire/index.html)

**Centre Sociaux :** Vous trouvez l'annuaire des Centres Sociaux de l'Ain sur ce site :

[www.ain.centres-sociaux.fr/reseau-des-centres-sociaux/carte-du-departement/](http://www.ain.centres-sociaux.fr/reseau-des-centres-sociaux/carte-du-departement/)

Maison des solidarités

🏠 215 rue Vendôme, Lyon 69003

[www.maisondessolidarites.org](http://www.maisondessolidarites.org)

☎ 04 72 41 98 24

🚗 Accès public → à Lyon par la rue Chaponnay.  
Accès → Métro B station Place Guichard.

**Emmaüs :**

Les groupes Emmaüs s'inscrivent dans trois branches : communautaire, action sociale et logement, économie solidaire et insertion. Ils existent de nombreuses actions menées par Emmaüs.

Vous trouverez quelques lieux de ventes et d'accueil, ci-dessous. Vous pouvez en trouver d'autres sur le site :

[www.emmaus-france.org](http://www.emmaus-france.org)

**Emmaüs, boutique de Bourg-en-Bresse**

🏠 12 avenue Charles Robin 01000 Bourg-en-Bresse

🕒 Horaire du dépôt-vente : de 10h à 12h et de 14h à 18h du mercredi au vendredi, samedi non-stop de 10h à 18h.

☎ 04 74 52 71 57

**Emmaüs, boutique de Servas**

🏠 5 place de l'Eglise 01960 Servas

🕒 Horaire de la salle des ventes : mercredi et samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30, jeudi de 14h à 17h30. Horaire du dépôt : du mardi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h à 12h.

☎ 04 74 52 71 57

**Maison de Service Au Public (MSAP)**

Elles sont des espaces mutualisés polyvalents chargés d'accueillir, d'orienter et d'aider les usagers dans leurs démarches administratives. Elles proposent un lieu unique de faciliter pour l'utilisateur l'accès aux administrations ou organismes publics tels la CAF, la CPAM, la CARSAT, la MSA, Pôle emploi, les services fiscaux, etc.

[www.ain.gouv.fr/carte-des-maisons-de-service-au-public-msap-dans-l-a4863.html](http://www.ain.gouv.fr/carte-des-maisons-de-service-au-public-msap-dans-l-a4863.html)

**MSAP Artemare**

🏠 13 rue Neuve 01510 Artemare.

🕒 Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h30, mardi et samedi de 9h à 12h et jeudi de 9h à 13h.

☎ 04 79 42 33 68

### MSAP Chalamont

🏠 Place du Marché 01320 Chalamont  
🕒 Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h, mardi d 9h30 à 12h et 14h à 17h, samedi de 9h à 12h.  
✉ msap.chalamont@laposte.fr

### MSAP Châtillon-sur-Chalaronne

🏠 100 avenue Foch 01400 Châtillon-sur-Chalaronne.  
🕒 Lundi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 16h30, mardi de 9h à 12h00 et 13h30 à 18h45, mercredi de 9h à 13h et de 13h45 à 16h30.  
☎ 04 74 55 98 23

### MSAP Gex

🏠 135 rue de Genève 01170 Gex.  
🕒 Du lundi au jeudi : 9h à 12h30 et 14h à 18h, vendredi de 9h à 12h30 et 14h à 16h.  
☎ 04 50 42 65 00

### MSAP Hauteville-Lompnes

🏠 Place du Docteur Le Tacon 01110 Hauteville-Lompnes.  
🕒 Mardi de 14h à 19h, mercredi de 9h à 12h30, jeudi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h, vendredi de 14h à 18h, samedi de 9h à 13h.  
☎ 04 86 80 10 85

### MSAP Izernone

🏠 551 Grande Rue 01580 Izernore.  
🕒 Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, samedi de 9h à 12h.  
✉ msap.izernore@laposte.fr

### MSAP Haut-Bugey

🏠 36 rue du Collège 01130 Nantua.  
🕒 Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h, mercredi de 9h à 13h, vendredi de 9h à 16h.  
☎ 06 71 10 04 59

### MSAP Poncin

🏠 1 avenue du Parc 01450 Poncin.  
🕒 Du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h, samedi de 9h à 12h.  
✉ msap.poncin@laposte.fr

### MSAP Pont-de-Veyle

🏠 10 rue de la Poste 01290 Pont-de-Veyle.  
🕒 Lundi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h30, jeudi de 14h à 18h; vendredi uniquement sur RDV de 9h à 12h30.  
☎ 03 85 30 83 51

### MSAP Saint Rambert en Bugey

🏠 108 rue du D' Temporal 01230 Saint Rambert en Bugey.  
🕒 Du mardi au jeudi de 9h à 12h30 de 13h30 à 18h, vendredi de 13h30 à 18h.  
☎ 06 22 95 90 58

### MSAP Saint-Trivier-de-Courtes

22 esplanade de la Poste 01560 Saint-Trivier-de-Courtes.

🕒 Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

☎ 04 74 30 71 85

### MSAP Val-Revermont

🏠 Place du Champ de Foire 01370 Treffort-Cuisiat

🕒 Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30, samedi de 9h à 12h.

✉ msap.treffort-cuisiat@laposte.fr

### MSAP Valserhône

🏠 5 et 9 rue des Papetiers 01200 Bellegarde-Sur-Valserine.

🕒 Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

☎ 04 50 56 87 49

### **Quelques sites internet d'entraide locale**

**SEL – Système d'Échange Locale** : Vous pouvez trouver le SEL de votre secteur en vous rendant sur le site :

[www.annuairedessel.org](http://www.annuairedessel.org)

**AlloVoisins** : Vous pouvez trouver le réseau d'entraide de votre quartier sur le site :

[www.allovoisins.com](http://www.allovoisins.com)

### **Les Idées pour se restaurer**

**L'ain mange l'hôte écoute**

🏠 10 Boulevard de l'Hippodrome 01000 Bourg-en-Bresse 01000 Bourg-en-Bresse

### Quelques applications mobiles

Ces applications permettent de trouver des bons plans des invendus de son secteur, avec un principe d'anti gaspi et de nourritures à bas prix.

Il suffit de télécharger l'application choisie sur votre smartphone ou se rendre sur leur site.

To good to go : [www.toogoodtogo.fr/fr](http://www.toogoodtogo.fr/fr)

Phénix : [www.wearephenix.com](http://www.wearephenix.com)

Optimia : [www.optimiam.com](http://www.optimiam.com)

Zéro gâchis : [wwwzero-gachis.com](http://wwwzero-gachis.com)

### **Associations de soutien**

**Les GEM - Les Groupes d'Entraide Mutuelles** : Il existent différents GEM dans l'Ain, vous pouvez questionner votre thérapeute sur ceux-ci et leurs spécificités.

[www.psycom.org/Ou-s-adresser/Entraide/Groupes-d-entraide-mutuelle/Carte-des-GEM/Ain](http://www.psycom.org/Ou-s-adresser/Entraide/Groupes-d-entraide-mutuelle/Carte-des-GEM/Ain)

## **Maison de justice et du droit**

### **Maison de justice de Bourg-en-Bresse**

🏠 34 cours de Verdun 01000 Bourg-en-Bresse.

🕒 Ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

☎ 04 74 14 01 40

### **Point d'Accès au Droit de Gex**

🏠 148 rue du Commerce 01170 Gex

🕒 Le 1er vendredi du mois de 10h à 16h, sur RDV.

Le 2<sup>e</sup> vendredi du mois de 13h à 16h sur RDV.

Le 3<sup>e</sup> jeudi du mois de 13h à 16h sur RDV.

☎ 04 50 41 35 86

### **Point d'Accès au Droit d'Ambérieu-en-Bugey**

🏠 23 Cité des Pérouses 01500 Ambérieu-En-Bugey

Les permanences juridiques auront lieu à la Maison du Peuple, en face du Centre Social – Le Lavoir, Place Pierre Sépard.

🕒 Permanence hebdomadaire sans RDV en alternance le mardi (de 14h à 16h) et le vendredi (de 9h à 12h).

☎ 04 74 38 65 71

### **Point d'Accès au Droit de Belley**

🏠 Centre Social l'Escale – Point Cyber – 170 avenue Paul Chastel 01300 Belley.

🕒 Le 2<sup>e</sup> lundi du mois de 9h à 12h sans RDV

Le 4<sup>e</sup> lundi du mois de 13h30 à 16h30 sans RDV.

☎ 04 79 81 26 56

### **Point d'Accès au Droit de Chatillon-sur-Chalaronne**

🏠 La Communauté de Commune de la Dombes – 100 avenue Foch 01400 Châtillon-sur-Chalaronne.

🕒 Le 3<sup>e</sup> vendredi du mois de 13h30 à 16h30 sans RDV.

☎ 04 28 36 12 12

### **Point d'Accès au Droit de Miribel**

🏠 Centre Social d'animation CESAM, 194 rue des écoles 01700 Miribel.

🕒 Le 3<sup>e</sup> mardi du mois de 9h à 12h sans RDV.

☎ 04 78 55 05 30

### **Points d'Accès au Droit d'Oyonnax**

🏠 Centre Social Ouest – l'Atelier 30B rue St Exupéry « quartier de la Forge » 01100 Oyonnax.

🕒 Tous les mercredis de 13h30 à 17h sans RDV.

☎ 04 74 81 39 17

### **Centre Social Ouest**

🏠 1 place Maréchal Leclerc

« à côté de l'Église de la Plaine »

🕒 Le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> mardi du mois de 9h à 12h sans RDV.

☎ 04 74 12 04 60

### **Point d'Accès au Droit de Saint Genis Pouilly**

🏠 Mairie, 94 rue de la République 01630 Saint-Genis-Pouilly.

🕒 Le 3<sup>e</sup> jeudi du mois de 10h à 12h sans RDV.

☎ 04 50 20 52 50

### Point d'Accès au Droit de Saint Maurice de Beynost

☰ Centre Social Artemis – 32 route de Genève, 01700 Saint-Maurice-de-Beynost

🕒 Le 1<sup>er</sup> jeudi du mois de 14h à 17h sans RDV.

☎ 04 78 55 13 90

### Point d'Accès au Droit de Valserhône (ex Bellegarde)

☰ Centre Jean Marinnet (ex centre Jean Vilar) place Jeanne d'Arc 01206 Valserhône

🕒 Le 2<sup>e</sup> vendredi du mois de 9h à 12h sans RDV.

☎ 04 50 56 05 92

### Permanences des avocats du Barreau de l'Ain

Consultations Gratuites.

Vous pouvez accéder aux dates et aux lieux via le site suivant :

[www.bourg-avocats.com/les-services-de-l-ordre/les-permanences.html](http://www.bourg-avocats.com/les-services-de-l-ordre/les-permanences.html)

### **Bénévolat**

Si le bénévolat vous intéresse, vous pouvez vous informer, entre autre, sur les différentes associations via le site :

[www.tousbenevoles.org/?gclid=EAlaIqObChMI7-m5sM-SU6AIVh4bVCh2wIAJnEAAAYSAAEgluWfD\\_BwE](http://www.tousbenevoles.org/?gclid=EAlaIqObChMI7-m5sM-SU6AIVh4bVCh2wIAJnEAAAYSAAEgluWfD_BwE)

Les associations ne peuvent assurer le bon fonctionnement de l'ensemble de leurs activités sans bénévolat.

Vous trouverez ci-dessous quelques associations mais il en existe des centaines d'autres.

### **Resto du cœur**

[www.ad01.restosducoeur.org/centres-departementaux/](http://www.ad01.restosducoeur.org/centres-departementaux/)

#### Ambérieu-en-Bugey

☰ Bâtiment Phoenix, 60 avenue du Général Sarraill  
01500 Ambérieu-en-Bugey

✉ ad01.amberieu@restosducoeur.org

☎ 04 74 34 56 82

#### Bellegarde-sur-Valserine

☰ 33 avenue Saint Exupéry 01200 Bellegarde-sur-Valserine

✉ ad01.bellegarde@restosducoeur.org

☎ 04 50 48 64 85

#### Belley

☰ Ancienne caserne Dallemagne. Avenue Hoff 01300 Belley

✉ ad01.belley@restosducoeur.org

☎ 04 79 81 26 49

#### Bourg-en-Bresse

☰ Local Louis Parant – 10 rue des Blanchisseries 01000 Bourg-en-Bresse

✉ ad01.centrebourog@restosducoeur.org

☎ 04 74 45 26 57

### Chatillon-sur-Chalaronne

🏠 Camping Municipal, Avenue Jean Jaurès 01400

Chatillon-sur-Chalaronne

✉ ad01.chatillon@restosducoeur.org

☎ 04 74 55 04 79

### Divonne-les-Bains

🏠 73 avenue des Thermes 01220 Divonne-les-Bains

✉ ad01.divonne@restosducoeur.org

☎ 04 50 20 94 81

### Ferney-Voltaire

🏠 5 avenue des Alpes 01210 Ferney-Voltaire

✉ ad01.ferney@restosducoeur.org

☎ 09 81 61 90 38

### Gex

🏠 410 avenue des Alpes 01170 Gex

ad01.gex@restosducoeur.org

☎ 04 50 41 47 14

### Hauteville-Lompnes

🏠 Pôle Caritatif – 116 rue Masonod 01110

Hauteville-Lompnes

✉ ad01.hauteville@restosducoeur.org

☎ 04 37 86 52 87

### Meximieux

🏠 11, rue des Stades 01800 Meximieux

✉ ad01.meximieux@restosducoeur.org

☎ 04 74 34 77 80

### Miribel

🏠 Impasse du Lavoir 01700 Miribel

✉ ad01.miribel@restosducoeur.org

☎ 04 78 55 12 20

### Montluel

🏠 96 route de Jons 01120 Montluel

✉ ad01.montluel@restosducoeur.org

☎ 04 72 25 02 14

### Nantua

🏠 104 rue de la Gelinotte 01130 Nantua

✉ ad01.nantua@restosducoeur.org

☎ 09 81 63 07 11

### Oyonnax

🏠 32 rue Jean Mermoz 01100 Oyonnax

✉ ad01.oyonnax@restosducoeur.org

☎ 04 74 77 72 35

### Pont de Vaux

🏠 8 rue de l'Eperon 01190 Pont de Vaux

✉ ad01.pontdevaux@restosducoeur.org

☎ 03 85 40 85 32

### Saint-Genis Pouilly

📍 20 rue de Pouilly 01630 Saint-Genis Pouilly

✉ ad01.stgenis@restosducoeur.org

☎ 04 50 28 27 74

La Croix-Rouge : [www.ain.croix-rouge.fr](http://www.ain.croix-rouge.fr)

Emmaüs : [www.emmaus-france.org/](http://www.emmaus-france.org/)

### **Prendre soin**

#### Centres Dentaires

Offrent à tous les assurés sociaux des soins dentaires à des tarifs conventionnels sans dépassements.

### Bourg-en-Bresse

📍 56 rue Bourgmayer 01100 Bourg-en-Bresse

🕒 Secrétariat : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30 et le samedi de 8h30 à 13h30

☎ 04 74 32 37 37 ou 04 74 32 37 38

### Montluel

📍 450 Faubourg de Lyon 01120 Montluel

🕒 Secrétariat : le lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 18h et le vendredi de 9h à 12h (attention, fermé le mercredi).

☎ 04 78 06 24 12

### Oyonnax

📍 8 rue Laplanche 01100 Oyonnax

🕒 Secrétariat : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

☎ 04 74 73 52 97

## **Remerciements**

En premier lieu, nous souhaitons adresser un remerciement particulier aux collègues du CSAPA Antenne Toxicomanie. C'est leur « Passeport Sortie » qui nous a inspiré pour ce guldOnS.

Ensuite, merci à Patrick, Emmanuel, Alain, Patrick et Laurent, patients suivis à la Consultation de Psychiatrie Légale du CH le Vinatier et qui ont participé régulièrement à l'élaboration de ce livret nous faisant ainsi part de leurs vécus au sortir de la détention/après le jugement. Nous remercions également Arnaud Beal, chercheur en psychologie sociale, d'avoir contribué à ce projet.

L'accomplissement de ce projet a également pu se faire grâce aux partenaires de la Consultation de Psychiatrie Légale (CPL) du CH le Vinatier et du CRIAVS ARA qui nous ont transmis les informations nécessaires à compléter ce guldOnS. À savoir : le SPIP, les Hôpitaux Psychiatriques, les PASS, les CCAS, la MVS, la Mission Locale, Companio, GREP, le Mas – Centre Maurice Liotard, la Cimade.

Et tous les autres professionnels que nous avons sollicités et qui ont pris le temps de nous répondre. Tels que les Mairies, Pôle Emploi, la CAF, la Maison des Solidarités, Médecin du Monde, Orée AJD, le Point Accueil, CLLAJ, les Maisons de la Métropole pour les solidarités, les Maisons de Justice, Emmaüs Connect, les Dispensaires, les Écoles Dentaires et d'Ostéopathie.

Les équipes de la Consultation de Psychiatrie Légale et le CRIAVS de Lyon sont très reconnaissantes à toutes les personnes ayant participé de près ou de loin à la création de ce projet qui, nous l'espérons, apportera aux usagers les réponses dont ils ont besoin.



Қазақстанның  
Білім және Ғылым  
Министрлігі  
Kazakhstan